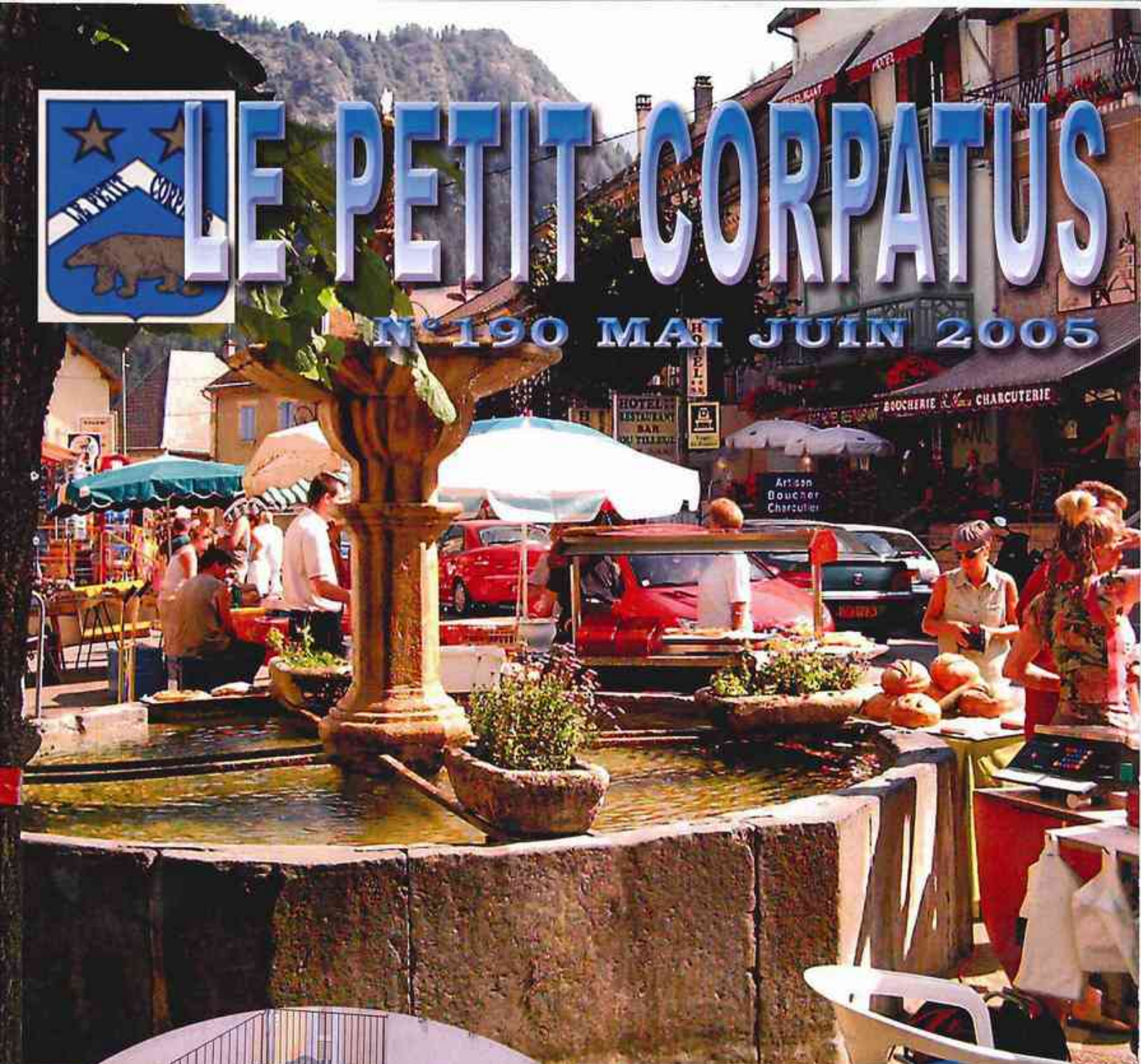




LE PETIT CORPATUS

N°190 MAI JUIN 2005



LES FETES

A CORPS

EDITO

Par Luc REYNIER



La fête à Corps

Tout est prétexte à des jeux, c'est probablement dans la nature de l'homme ou plutôt de l'enfant. On dit que tant que l'on a l'envie de jouer, on garde sa nature enfantine.

Le goût de la population pour les fêtes a évolué au fil du temps. Actuellement un choix plus vaste est proposé dans un environnement géographique donné. Je pense à la possibilité de tout un chacun de se déplacer vers un centre d'intérêt qui se déroule dans la ville voisine ou à l'autre bout de la France.

Les festivités proposées dans le village démontrent bien cette nouvelle donne. Certes, il existe toujours quelques rencontres confidentielles entre Corpatus, animées par les clubs locaux. Par exemple, un concours de belote ou un voyage organisé par « joyeuses rencontres », les matches de football au stade organisés par le football club Sud Isère, des rencontres de « montagnes au Corps » organisées par le Kuklos, des concours de boules organisés par la boule du chamois, etc. On se rend compte que cette confidentialité ne satisfait pas tout le monde. Corps, chef lieu de canton à vocation touristique, à besoin de faire connaître son dynamisme au travers d'autres types de manifestations un peu plus particulières, qui permettront à une population extérieure de venir visiter notre charmant village avec une excellente raison pour séjourner quelques instants parmi nous.

Par le passé, la foulée verte, la fête du lac agrémentée de régates et de son feu d'artifice, attiraient une importante population. Aujourd'hui, des manifestations comme les journées Napoléoniennes font parties de ces points forts dans la saison touristique, la foire aux livres, les marchés du livre, les marchés des artisans, toujours, le 15 août au lac et le feu d'artifice, la fête de la Saint Pierre, le raid Souloise, les stages de football, Corps ville étape de rallye, etc.... On se rend compte que pour être attractif, il faut multiplier les « bonnes raisons » de venir à Corps, et ces « bonnes raisons » ne peuvent voir le jour qu'avec la participation active de tous...



Tirage du numéro : 320 exemplaires

NOTRE COUVERTURE :

**Les fossés, un jour estival de
marché du terroir**

LE PETIT CORPATUS

est une publication de :

**Association Culture et Loisirs
de l'Obiou**

Maison du tourisme
Rue des Fossés
38970 CORPS
tél/fax : 04.76.30.03.85
email : petitcorpatus@wanadoo.fr

Comité de rédaction :

Valérie Challon
Franck Garaud
Valérie Guzzo
Luc Reynier

**Ont contribué à ce
numéro :**

Jean-Michel Asselin
Solange Balmet
Jean Delaye
Magali Francou-Carron
Robert Garaud
Jean Gueydan
Anne L'azou
Valérie Masse
Communauté de
Communes
Mairie de Corps
Chorale Chœur à Corps
Club Joyeuses
Rencontres
Ciné-Vadrouille
Médiathèque St Eldrade
Route Napoléon en Sud-
Isère
A.D.T. du pays de Corps
Maison du Tourisme
Football-Club Sud-Isère

**Remerciements
particuliers :**

A toutes les « petites
mains » qui fabriquent le
Petit Corpatus tout au
long de l'année...

SOMMAIRE

- Page 2 : **EDITO** par Luc Reynier
Page 4 : **REUNION DU CONSEIL DU 19 MARS 2005**
Page 5 : **ELECTION DU MAIRE DE CORPS**
Page 7 : **REUNION DU CONSEIL DU 29 AVRIL**
Page 9 : **REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

ACTUALITES :

- Page 11 : Informations diverses / Chorale / Ciné-Vadrouille
Page 13 : Les travaux de l'église et du jardin de ville
Page 14 : Médiathèque St Eldrade
Page 15 : Les 4èmes Journées Napoléoniennes

LES FETES A CORPS

- P 16 : festivités de la Saint Pierre : la vogue**
P 19 : fête de quartier : le mariage
**P 20 : autrefois des fêtes, jamais sans le
rigodon**
P 21 : un jour de fête à Corps
P 22 : le 15 août à Corps
P 24 : florilèges d'instant festifs d'hier
P 25 : la fête Dieu et les reposoirs
P 26 : 1998, la victoire française à Corps
P 27 : florilèges d'instant festifs d'aujourd'hui

MAGAZINE :

- Page 29 : **PATRIMOINE** : l'étymologie des noms de Corps par Jean Gueydan
Pages 30 : **PAGE RETRO** : n°23 et 112
Pages 31 : **CUISINE / JARDINAGE**
Page 32 : **FCSI** La gazette du stade de Football
Page 33 : **VOYAGE LA-HAUT DERRIERE CHEZ NOUS**
Page 34 : **CARNET DU JOUR / HORAIRE DES MESSES**
Page 35 : **RELEVES METEO**

4^{ème} de couverture : Florilèges de fêtes d'hier et aujourd'hui

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2005

PRESENTS : CARDIN, FRANCOU-CARRON, REYNIER, PASDMADJIAN, BOULANGER, GONSOLIN, DUBOIS, GARAUD
REPRESENTÉE : CELCE / ABSENTS : MASSE, PELLISSIER

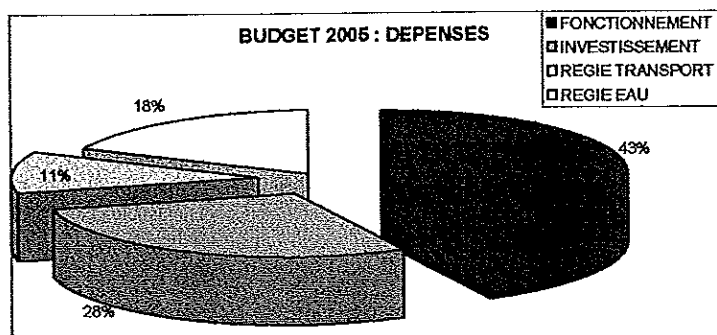
1/ BUDGET 2005 DE LA COMMUNE DE CORPS

Le budget 2005 de la commune de Corps a été voté en mars dernier par le Conseil Municipal. Pour simplifier, on peut séparer les dépenses en quatre grandes parties :

- le budget de fonctionnement de la commune,
- le budget d'investissement,
- le budget de la régie des transports,
- le budget de l'eau

(ces deux derniers budgets se séparant également en exploitation et investissement).

En 2005, les dépenses totales de la commune (tout budget confondu) seront d'un peu moins de 1,9 millions d'euros (plus de 12 millions de francs) réparties selon le graphe ci-dessous :



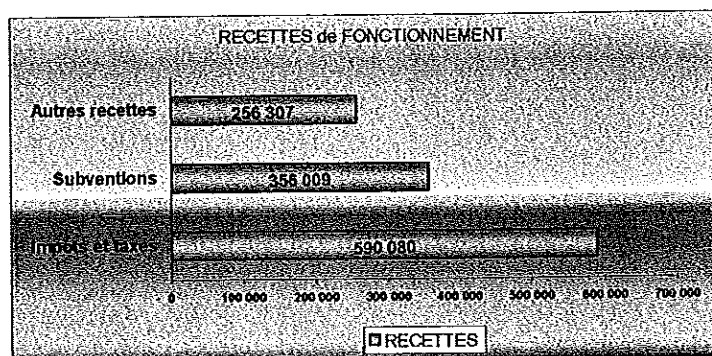
Les dépenses de fonctionnement de la commune représentent 43% des dépenses totales. Les charges financières (c'est à dire les intérêts liés à la dette) représentent 20% des dépenses totales de fonctionnement, et un peu plus de 13% des recettes de fonctionnement. Le poids des intérêts des emprunts est donc tout à fait raisonnable. Les charges générales sont par exemple les achats d'énergie, de télécommunication et de combustible, les dépenses liées à la cantine scolaire, l'achat de fourniture, l'entretien des terrains, de la voirie et des bâtiments communaux, les dépenses liées aux fêtes et cérémonie, etc.

Les dépenses d'investissement en 2005 seront de 536 101

euros dont 51% consacrés au remboursement des capitaux des emprunts. Il reste tout de même plus de 262 000 euros pour les divers chantiers que le Conseil Municipal souhaite faire aboutir cette année, et notamment : la réfection du toit de l'église, des murs et des absides, la réfection du jardin de ville, l'installation de WC publics sur le parking Prayer et au jardin de ville, l'achat de mobiliers et matériel pour l'école et la Maison du Tourisme, l'achat d'un tractopelle et d'un vidéo projecteur, et bien entendu, la commune continuera à investir dans les sentiers et la réhabilitation des archives communales. A cela s'ajoute évidemment la dernière tranche de l'assainissement qui concerne le budget de l'eau.

Les dépenses de la régie des transports comprennent également les investissements, et notamment l'achat du nouveau car en début d'année. Il faut noter que le budget de la régie des transports est en excédent, ce qui permet de ne pas avoir recours à l'emprunt pour financer les investissements.

Les dépenses du budget de l'eau comprennent la fin des travaux liés à l'assainissement (budgétés à hauteur de 215 000 euros). En effet, si en 2004 les travaux d'assainissement ont été suspendus, toutes les tranches initialement prévues seront lancées en 2005.

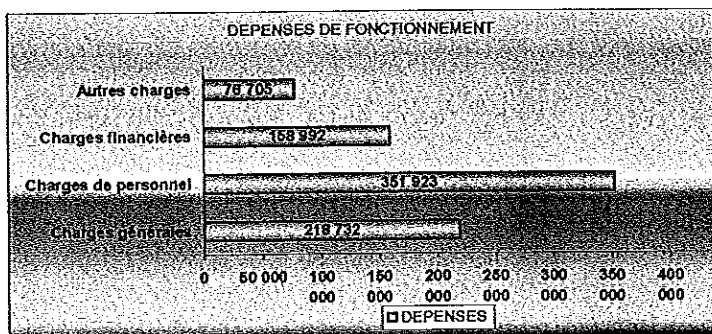


Concernant les recettes, ce sont les impôts et taxes qui représentent près de 50% des recettes. Il faut noter qu'en 2005, aucune augmentation des taxes locales n'aura lieu. On remarque que les recettes sont plus élevées que les dépenses : cela permet en 2005 de transférer plus de 396 000 euros à la section d'investissement.

2/ CONTRATS DE TRAVAIL

a) Le Maire informe l'Assemblée qu'un contrat type CEC se termine pour un agent en avril 2005 et propose, en attendant la mise en place des nouveaux « contrats d'avenir » de passer un contrat de trois mois avec l'agent concerné.

b) Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un agent de travail est actuellement en arrêt à la suite d'un accident du travail, et qu'il est nécessaire d'embaucher une personne pour effectuer les ramassages scolaires : une demande d'emploi répondant aux besoins est parvenue en Mairie : il est décidé de passer



avec la personne concernée un contrat de travail de trois mois.

c) Ouverture du camping des Aires : le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur les dates d'ouverture du camping des Aires pour l'été 2005. Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer pour l'année 2005 les dates d'ouverture suivantes : du 1^{er} avril au 31 octobre, et de créer un emploi saisonnier à temps non complet et charge le Maire de recruter l'agent et de signer l'arrêté correspondant.

d) Emploi Maison du Tourisme : le Maire propose de recruter un agent à la Maison du Tourisme pour aider à l'accueil en période de pointe et procéder au remplacement du personnel lors des congés payés. Après délibération, le Conseil Municipal décide l'embauche d'un agent à mi-temps du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006 pour travailler à la Maison du Tourisme et charge le Maire de préparer et signer le contrat de travail correspondant.

3/ QUESTIONS DIVERSES

a) Maintenance ordinateurs : le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de maintenance des ordinateurs de la Commune (écoles, mairie, maison du tourisme, médiathèque)

proposé par la société ID2. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour confier à la société ID2 la maintenance du parc informatique de la Commune pour un coût annuel de 2810,60€TTC (15 postes avec périphériques et interventions illimitées) et charge le Maire de signer le contrat correspondant.

b) Demande occupation salles : l'association « groupe familial Rigodon Trièves-Beaumont » souhaite organiser une soirée dansante ouverte à tous : accord de l'Assemblée pour un prêt gratuit de la salle des Fêtes et l'utilisation de la salle d'exposition pour un entraînement sans public.

c) Réclamation chemin de la Lissandre : un propriétaire riverain du chemin de la Lissandre fait état de dégâts causés à un mur lui appartenant lors du déneigement du chemin de la Lissandre en décembre 2004 : ce courrier sera envoyé à l'entreprise de déneigement pour suite à donner.

d) Réclamation relative au ramassage des ordures ménagères : elle sera transmise à la Communauté de Communes, responsable de la collecte des ordures ménagères.

e) Urbanisme : dossier K9003, avis favorable.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2005

PRESENTS : CARDIN, FRANCOU-CARRON, REYNIER, PASDMADJIAN, BOULANGER, GONSOLIN, DUBOIS, GARAUD, CELCE, PELLISSIER
REPRESENTE : MASSE

L'ordre du jour unique de ce conseil municipal était l'élection du maire et des adjoints suite à la démission de Monsieur Gérard Cardin de la fonction de maire, mais qui reste conseiller municipal. Un public très nombreux était présent, corpatus bien entendu mais aussi des conseillers généraux des cantons alentours, des grenoblois travaillant au Conseil Général. Monsieur Yves Moutin, président de la Communauté de Communes, était également présent, ainsi que plusieurs représentants de la vie associative du village. Ce conseil quelque peu extraordinaire était présidé par Jean-Pierre Pellissier, doyen des élus, secondé par Patricia Celce, benjamine en l'absence de Rodolphe Masse.



Gérard Cardin a d'abord remercié tous les présents et expliqué pourquoi il démissionnait. Son métier lui prend de plus en plus de temps, et il sentait qu'il ne pourrait pas mener de front et de manière optimale ses fonctions de maire, de conseiller général et de médecin. Après 28 ans au poste de maire, il a estimé qu'il était temps de passer la main, et

c'était le meilleur moment puisque l'équipe municipale est soudée, motivée et dynamique.



Il a profité du public venu extrêmement nombreux (une première pour une réunion du conseil !) pour faire un premier bilan de ses mandats. Pour lui, trois réalisations ont été particulièrement importantes : la création de la régie de transport à la fin des années 70 (c'était la deuxième de France après Strasbourg !) et qui a permis de pérenniser les transports notamment vers les écoles et le collège, la réalisation des logements sociaux qui devraient être un exemple pour tous les villages, et la création de la zone artisanale grâce à laquelle de nombreux emplois ont été créés et ont permis à des familles, notamment du Dévoluy, de rester vivre dans leurs villages. Il aurait pu ajouter à ces trois réalisations la création de la nouvelle maison de retraite, l'assainissement, la médiathèque et les nouvelles salles de la mairie... Il a reconnu avoir fait des erreurs, mais son souci a toujours été le bien de la commune et, malgré les critiques

vives, celui de tous ses administrés. Il a rappelé qu'après une période difficile, les comptes de la commune étaient parfaitement sains, et permettaient de réaliser de nouveaux projets. La pression fiscale de la commune n'a pas augmenté sur les dix dernières années, et la nouvelle équipe ne devrait pas avoir à augmenter les impôts dans les années qui viennent. Il a précisé que malgré les rumeurs, il était en bonne santé, et restait conseiller municipal car la chose publique continue de le passionner, et il souhaite aider la nouvelle équipe et lui faire profiter de son expérience. Après ce discours très applaudi, le président de séance a repris la parole pour le déroulement du scrutin. Magali Francou-Carron a été élue maire. Très émue, elle a remercié l'ensemble de ses collègues, consciente de la difficulté de succéder à Gérard Cardin dont elle a évoqué le parcours et les réalisations. Elle a insisté sur les projets en cours, et plus particulièrement la création de la maison médicale en partenariat avec la Communauté de Communes, mais aussi les travaux de réfection du toit de l'église, et du jardin de ville.

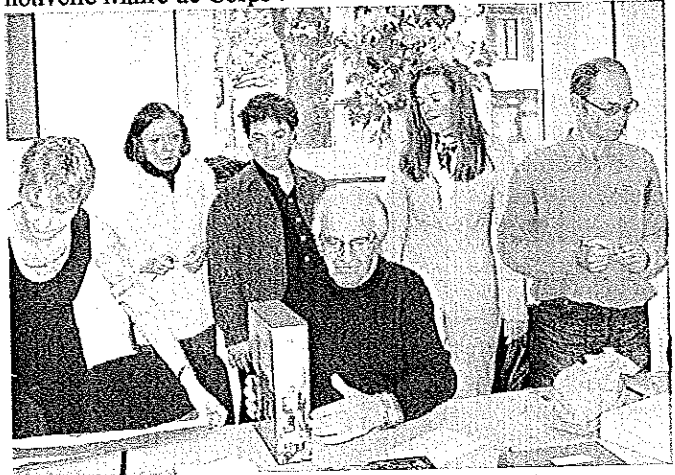


Elle a conclu son discours avec ces quelques mots : *« C'est dans le but de ce bien-être quotidien de la vie de notre village, dans tous les domaines que nous, l'ensemble du conseil municipal, nous continuerons à travailler. Et ceci malgré les obstacles que nous rencontrerons. Corps est un très beau village, qui s'est beaucoup transformé ; notre souci est de poursuivre son développement économique, touristique. Je sais pouvoir compter dans cette tâche, sur toute l'équipe qui m'entoure et je veux les en remercier chaleureusement. Je suis parfaitement consciente de la charge qui m'a été confiée, et c'est un honneur pour moi de succéder au Dr Cardin, aux services des Corpatus. »*

Puis, l'élection des adjoints a eu lieu (signalons que la parité est respectée !), ainsi que la nomination d'un conseiller municipal délégué. Le nouveau maire a indiqué les fonctions particulières des autres conseillers municipaux. Chacun a dit quelques mots et a particulièrement remercié l'ancien maire, et félicité le nouveau.

Des cadeaux ont été remis au maintenant Maire-Honoraire Gérard Cardin. Un buffet était offert à tous les présents, et la soirée s'est terminée

relativement tard. Mais il fallait cela pour fêter à la fois les 28 ans de bons et loyaux services de Gérard Cardin, et la nouvelle Maire de Corps !



Voici la totalité des résultats de l'élection, et les fonctions :

Magali Francou-Carron, maire

Luc Reynier, 1^{er} adjoint au maire, chargé du développement économique

Gaspard Pasdrmadjian, 2^{ème} adjoint à l'urbanisme et aux travaux

Nicole Boulanger, 3^{ème} adjoint aux finances et à l'administration générale

Franck Garaud, conseiller délégué au tourisme et à la communication

Patricia Celce, conseillère chargée de l'école et la petite enfance

Arsène Dubois, conseiller chargé des travaux avec le 2^{ème} adjoint, de l'agriculture et de la vie associative

Jean-Marie Gonsolin, conseiller chargé des forêts, des sentiers et de la collecte des ordures ménagères

Rodolphe Masse, conseiller chargé de la jeunesse et des sports, et des relations avec les pompiers

Jean-Pierre Pellissier, conseiller chargé des relations extérieures

Gérard Cardin, conseiller chargé des relations avec le Conseil Général.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2005

PRESENTS : Magali FRANCOU-CARRON, Luc REYNIER, Gaspard PASDRMADJIAN, Nicole BOULANGER, Franck GARAUD, Patricia CELCE, Arsène DUBOIS, Jean-Marie GONSOLIN, Jean-Pierre PELLISSIER, Gérard CARDIN

ABSENT : Rodolphe MASSE

Le Maire nomme Franck GARAUD comme secrétaire de séance.

1/ Création de poste

Depuis plusieurs mois, le besoin d'un agent technique supplémentaire et polyvalent se fait ressentir. L'arrêt de travail d'un agent suite à accident du travail a accentué ce besoin, d'autant plus qu'un des employés techniques actuels prendra bientôt son droit à la retraite. Après plusieurs réunions de travail, le conseil municipal décide la création d'un poste d'agent technique supplémentaire, à l'indice brut 243 majoré à 263. Le coût annuel pour la commune sera de 19024€ (il est rappelé qu'à l'heure actuelle, les charges de personnel représentent un coût de 29248€ par mois). Toutefois, ce coût sera compensé par le fait que ce nouvel agent fera des travaux jusqu'alors effectués par des entreprises. Au niveau budgétaire, ce poste supplémentaire ne pose pas de problème. L'objectif de ce poste sera d'effectuer tous les travaux d'entretien de la commune (espaces verts compris). L'agent devra également passer le permis de conduire des transports en commun. Après délibération, le conseil municipal décide la création de ce nouveau poste à l'indice majoré 263, et charge le Maire de recruter l'agent technique dans les plus brefs délais.

Vote pour : FRANCOU-CARRON, REYNIER, PASDRMADJIAN, GARAUD, DUBOIS, GONSOLIN, PELLISSIER, CARDIN

Vote contre : BOULANGER

Ne prend pas part au vote : CELCE

2/ Jury criminel

Le tirage au sort pour le jury criminel a désigné Mme Josette LAURENT de St Michel en Beaumont, Mme Anne DIANOV de Ste Luce, et M Jacky ISAAC de Monestier d'Ambel.

3/ Nomination des représentants de la Commune auprès des organismes

Suite à l'élection du nouveau Maire, il convient de nommer les délégués auprès des divers organismes. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer comme délégués, auprès des organismes :

SMIME : Mme Francou-Carron, M Reynier

SICTDM : M Gonsolin (titulaire), M Pasdrmadjian (suppléant)

SICOM : M Gonsolin, M Pasdrmadjian

CCAS : Mmes Boulanger, Celce, MM Gonsolin, Dubois

Communauté de Communes : Mme Francou-Carron, MM Reynier, Gonsolin (titulaires), MM Pasdrmadjian, Dubois, Garaud (suppléants)

SE38 : M Pasdrmadjian (titulaire), Gonsolin (suppléant)

SMDEA : MM Pasdrmadjian, Dubois

Commission d'appel d'offres : MM Reynier, Pasdrmadjian, Gonsolin (titulaires), Mme Boulanger, MM Dubois, Garaud (suppléants)

Alpage de Boustigue : M Dubois

4/ Travaux jardin de ville

M Pasdrmadjian, 2^{ème} adjoint aux travaux, informe l'ensemble du Conseil Municipal de l'avancement des travaux du jardin de ville. Le montant total des travaux sera de 197 635€, pour un montant budgété de 88 578€. Cette hausse est liée à divers travaux non prévus au budget primitif et notamment : les dalles obligatoires sous les jeux pour enfants, l'éclairage public, l'aménagement intérieur des WC, les métrés, l'aménagement du sol, les parkings, la récupération des eaux, la réfection du réseau des eaux alimentant les terrains adjacents, le constat d'huissier. Le chantier devrait être terminé à la fin juin, et l'inauguration officielle est prévue le samedi 2 juillet, pendant les fêtes de la Saint Pierre. Mme Nicole Boulanger, 3^{ème} adjoint aux finances, indique qu'il faudra prendre une décision modificative du budget (point n°8 de l'ordre du jour) pour permettre de régler les différentes factures.

5/ Constat d'huissier

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un constat d'huissier a été effectué pour sauvegarder les droits de la commune et constater que la barrière du jardin de ville était positionnée de telle façon que le canal d'arrosage ne se trouvait pas dans la parcelle n°45, mais de l'autre côté. L'huissier a ainsi constaté que la canalisation ne faisait pas partie du jardin de ville. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour régler la facture du procès-verbal de constat effectué par Sandrine Jacquier, huissier de justice à La Mure, d'un montant de 255,30€ TTC.

6/ Travaux chapelle Ste Anne et four du Coin

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de rénover la chapelle Sainte Anne et le four à pain du hameau du Coin, afin de préserver le patrimoine du village. Monsieur Dubois, conseiller chargé des travaux avec le 2^{ème} adjoint, fait part du projet de restauration et du devis fourni par l'association Université Rurale Montagnarde. Cette association propose de conduire une recherche historique et technique et d'éditer un album illustré ; d'établir un diagnostic puis faire valider par la Commune le cahier des charges permettant la consultation de professionnels compétents ; d'accompagner techniquement les prestataires sélectionnés ; de créer un événement autour du chantier en valorisant les connaissances révélées au cours de l'opération. Le coût de ces rénovations seraient de 24 200€ pour le four à pain, et 10 700€ pour la chapelle Sainte Anne. Le chantier ne devrait pas commencer avant 2006. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour les travaux présentés, et charge le Maire de demander des subventions auprès du

Conseil Général de l'Isère. La signature des devis n'interviendra qu'à l'obtention du financement du projet, sans doute en 2006.

7/ Devis divers

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le règlement d'une facture de 750€ correspondant à l'intervention d'un professeur de musique aux écoles.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur le devis de la société ATS Communication pour le déplacement du rack d'amplification dans le local de projection, le rallongement de tous les câbles, le contrôle et les essais de l'installation, pour un montant de 437,26€TTC. Ces travaux permettront un meilleur confort pour les projections de cinéma.
- Le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs réponses sont arrivées suite à la demande d'achat du tractopelle. Le Maire indique qu'une réunion spécifique de la commission d'appel d'offres aura lieu, mais que de nouveaux devis sont encore attendus.

8/ DM Budget 2005

Sur proposition de Nicole Boulanger, adjoint aux Finances, le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prendre des décisions modificatives sur le budget 2005, afin de permettre le paiement des factures liées aux travaux du jardin de ville notamment. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'ajouter la somme de 17000€ au compte 2315, et 31500€ au compte 1323.

9/ Bail de location de la gendarmerie

Le loyer versé par la gendarmerie n'avait pas augmenté depuis 2001. Au 1^{er} juin 2005, le loyer de la gendarmerie passera à 44950€, soit une augmentation de 12%. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur le nouveau montant de location, et charge le Maire de signer le bail correspondant avec la Gendarmerie.

10/ Urbanisme

- dossier K9004 (création d'un four à pain à Boustigue) : accord de l'assemblée
- courrier de Monsieur Bourrey : l'assemblée donne son accord pour le module de 1,54m. Pour la demande d'occupation du domaine public sur la place des Colpoteurs, le Maire prendra tous les renseignements nécessaires sur la réglementation en vigueur. Une visite et des mesures seront faites sur place. La décision est donc reportée au prochain Conseil Municipal.

11/ Travaux forêt communale

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire des travaux d'entretien d'égagement dans les sentiers communaux pour un montant de 6763€HT. Ces travaux étaient prévus au budget primitif 2005. Une subvention de 1500€ couvrira une partie des travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur les

travaux présentés, et charge le Maire de faire la demande de subvention.

12/ Maîtrise d'ouvrage SE38

Le Maire rappelle que, concernant l'électrification, le hameau du Coin dépend de l'Isère, mais le reste du village dépend des Hautes-Alpes, et indique que donner la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification pourrait être incompatible avec le partenariat qui lie la Commune à EDF. Le Maire propose de prendre tous les renseignements nécessaires, et de reporter la décision au prochain Conseil Municipal. Accord de l'assemblée.

13/ Cession de terrain à l'ONF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la cession à titre gratuit à l'ONF de parcelles près du ruisseau, à la condition que les travaux présentés de correction de ravine en érosion active soient à la charge du RTM, dans le respect des conclusions de l'enquête de la MISE sur la protection de l'environnement.

14/ Fin de convention avec le CG38 pour le local du centre social

Le Conseil Général de l'Isère demande la résiliation de la convention de location d'un local situé dans le bâtiment « Le Beaumont ». Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la résiliation de cette convention et charge le Maire d'en informer l'OPAC qui pourra récupérer le local.

15/ Questions diverses

- demande de subvention de l'ADMR : le Conseil Municipal souhaiterait que l'ADMR soit du ressort de la Communauté de Communes. De plus, des dysfonctionnements ont été reportés à certains membres de l'assemblée. En l'état actuel, le Conseil Municipal refuse cette demande de subvention et souhaiterait rencontrer la présidente de l'association.
- Courrier du LVT : le directeur du LVT souhaiterait utiliser le camion de la Commune pour transporter le gravier pour les travaux de réhabilitation des escaliers extérieurs. L'assemblée donne son accord de principe, et charge l'adjoint aux travaux de rencontrer le directeur pour mieux comprendre le besoin.
- Courrier de la Communauté de Communes : la communauté de communes demande l'interdiction de stationner dans la descente de l'église pour permettre le passage du camion de ramassage des ordures ménagères. L'assemblée donne son accord de principe et charge le Maire de prendre l'arrêté correspondant. Le Maire informe l'assemblée qu'une réunion de travail sera programmée dans les semaines qui viennent avec la gendarmerie et la DDE pour la question du stationnement estival dans le village.
- Courrier de collectifs pour la sauvegarde du lycée de La Mure demandant un soutien moral pour protester contre la suppression de postes et la fermeture de classes. Un courrier de soutien sera envoyé en Préfecture.

- Courrier de Michel VIBERT-VALLET sur les problèmes de stationnement sur la place des Guérauds. Cette question sera évoquée lors de la réunion sur le stationnement avec la gendarmerie et la DDE. Toutefois, avant cela, le Maire et le 1^{er} adjoint rencontreront M Vibert-Vallet. Il est rappelé en attendant que la liberté de passage ne peut venir que de la bonne entente des deux parties, puisque

aucune interdiction de stationnement n'existe dans le quartier des Guérauds.

- Le Maire rappelle que le prêt de la salle de réunion ne se fait qu'aux associations ayant leur siège social à Corps, et dont une copie des statuts et de la dernière Assemblée Générale ont été transmis à la Mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

ASSEMBLEE GENERALE DES CONSEILS MUNICIPAUX du 26 Mars 2005

Salle de la Mairie de CORPS

Gérard CARDIN accueille l'assemblée en remerciant le Président d'avoir choisi la commune de Corps pour recevoir l'assemblée générale de l'année 2004. Il rappelle que la création de la Communauté de Communes a été un acte important, elle permet aux communes du canton de travailler ensemble.

Gérard Cardin profite de l'assemblée réunie, pour annoncer sa démission de Maire de la commune de Corps tout en restant conseiller municipal.

Yves MOUTIN rappelle que l'assemblée générale fait partie des engagements pris dans la charte signée par l'ensemble des conseillers communautaires ; elle permet à tous les conseillers municipaux de prendre connaissance du bilan d'activité de l'année écoulée et s'informer directement auprès de tous les conseillers communautaires

M. Moutin rappelle que la Communauté de communes a été créée « pour réaliser, ensemble ce qu'une commune, seule, ne peut faire »

Marie-Noëlle BATTISTEL retrace l'activité de la communauté et le travail au quotidien des conseillers.

Le conseil communautaire (27 membres) s'est réuni 5 fois durant cette année 2004, le Bureau, composé des maires des 13 communes réfléchit sur différentes orientations et soumet des propositions au Conseil communautaire (9 réunions). La commission d'appel d'offres se réunit régulièrement pour décider du choix des entreprises qui réalisent les différents chantiers. Mme Battistel expose que des commissions ont été mises en place et commencent à fonctionner. Elle trouve ce travail en commission, primordial, car il permet un travail plus efficace en petit comité et suivant les affinités et compétences de chaque élu. Leurs réflexions et propositions sont présentées au Bureau qui donne son avis et la décision finale est prise par le Conseil communautaire. Mme Battistel termine son exposé en rappelant l'activité du cyber-centre et du CDRA.

CYBER-CENTRE :

26 Adhésions pour cette année 2004. Le congé de maternité de l'animatrice, Anne-Gaël DEMOL a perturbé le fonctionnement du cyber-centre. Heureusement, M. Louis ARMELLINO a assuré des permanences bénévolement, à Corps et à La Salle en Beaumont. Le Conseil communautaire le remercie chaleureusement. Des cours sont assurés sur 3

niveaux différents dans les deux cyber-centre. L'animatrice intervient aussi dans les 3 écoles du territoire. Anne Gaël a créé également le site du lac : www.lacdusautet.com et travaille à l'élaboration du site de la communauté de communes : www.comcom-paysdecorps.com



CDRA Alpes Sud Isère :

De multiples réunions sont tenues sur tout le territoire Alpes Sud Isère regroupant les communautés de communes du Pays de Corps, des vallées de Valbonnais, de la Matheysine, de Clelles, de Mens, de Monestier de Clermont, du Sud Grenoblois et le SIVOM de l'Oisans aux six vallées. Ces réunions par commissions permettent de mener une réflexion globale sur le territoire et son avenir à moyen terme. M. MOUTIN rappelle que la région a imposé des territoires de 70 000 habitants, Alpes Sud Isère est de ce fait très vaste avec des besoins différents. Il rappelle que la Matheysine et le Trièves étaient déjà dans un contrat et avaient créé des structures (Agence de Développement de la Matheysine, Syndicat d'Aménagement du Trièves,...), aussi il ne faut pas en créer de nouvelles et les « ampiler ». Les débats sont difficiles pour trouver des solutions afin de maintenir les emplois créés et ne pas augmenter les charges de structures qui sont répercutées sur les contribuables et empiètent sur les financements des projets.

TRAVAUX

Jean-François TROSSERO rappelle le montant des travaux de drainage réalisés en 2004 sur la plupart des communes du canton : 194 540 € travaux subventionnés pour 39 033 € par le Département et 99 551 € par la Région. M. TROSSERO rappelle que chaque année l'entretien des drains est réalisé à la charge de la communauté de communes pour 26 218,59 € TTC pour l'année 2004. Cet entretien n'est pas subventionné et devient plus important d'année en année avec les nouvelles constructions de drains.

Aucuns travaux de correction torrentielle n'ont été réalisés en 2004. Cependant, l'entretien des ruisseaux réalisés par l'équipe d'insertion encadrée par l'ONF, sur 55 jours a coûté 24 635 € HT sur lesquels le Département a donné une subvention de 9 854 €.

Le montant des travaux de drainage prévus pour l'année 2005 s'élève à la somme de 214 000 € HT sur lequel le Département a notifié une subvention globale de 42 800 €, la Région 68 000 € et l'Etat 20 000 €. Le devis d'entretien des drains pour 2005 s'élève à 27 425,07 € TTC sans subvention.

Le montant des travaux de correction torrentielle sur les communes de Beaufin, La Salle en Beaumont, Les Côtes de Corps/Corps s'élève à la somme de 522 000 € HT avec une subvention total du Département de 107 400 €, de la Région 251 000 € et de l'Etat de 7 000 €.

Le devis d'entretien des ruisseaux pour 2005 s'élève à 21 175,00 € HT pour lequel le Département a notifié une subvention de 8 470,00 €

SENTIERS DE RANDONNEE

170 kms de sentiers de randonnée ont été labellisés par le Département sur 240 kms réalisés. En 2004, 17 350,50 € HT de travaux d'investissement ont été réalisés et pour 2005, le projet d'investissement s'élève à la somme de 36 454 € HT subventionné par le département à hauteur de 18 573 €. Ces travaux (reprofilage de certains sentiers, pose de portillons dans les alpages, mise en sécurité...) vont permettre la labellisation des 240 kms de sentiers. Chaque année l'entretien des sentiers est fait par 4 entreprises du secteur qui se partagent le réseau. Cet entretien a coûté, pour 2004 : 25 359,96 € TTC sur lequel le Département a versé une subvention de 8 800 € (somme forfaitaire pour les 170 kms labellisés). Carole DRUART animatrice environnement coordonne ces travaux. M. Trossero demande à chacun de faire remonter les informations concernant l'état des sentiers car Carole ne peut vérifier les 240 kms toute seule. Carole travaille à l'élaboration, de la nouvelle carte des sentiers de randonnée qui sera éditée prochainement et de fiches de rando (descriptif détaillé par balade).

ORDURES MENAGERES

Jean-Marc BARBE rappelle que la Communauté de communes reste autonome pour la collecte des ordures ménagères et constate une baisse de 5 % du tonnage collecté grâce au tri effectué avec efficacité. Il encourage la population à continuer cet effort. Plus les ordures ménagères seront triées moins il y aura de transport pour le traitement. En effet le four de La Mure sera prochainement fermé et les déchets devront être rapatriés pour leur traitement à Livet et

Gavet, une augmentation des dépenses de 6 % est prévue pour cette année 2005 et pour 2006, l'augmentation est évaluée à 35 %.

M. BARBE informe l'assemblée du coût total de l'élimination des déchets : 219 360 € pour l'année 2005. La part de la collecte est de 25 % le traitement de 42 % (il passera à 47 % en 2006) et le tri de 33 %.

Le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères s'élève à 91 € par an et par habitant

Le coût de la collecte des encombrants, du tri sélectif et des déchèteries s'élève à 44 € par an et par habitant soit pour le service total 135 € par an et par habitant.

La participation des habitants (taxe et redevance) est de 73 € par an et par habitant.

M. BARBE souligne la performance du tri sélectif pour l'ensemble du SICTDM (nous n'avons pas de données par territoires) :

- multi matériaux : 4,28 kg par habitant
- papier journaux : 14,43 kg par habitant
- verre : 28,62 kg par habitant

Un total de 342 tonnes triées, qui ne sont pas acheminées à l'incinération, permet une économie de 83 € par tonne

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Magali FRANCOU-CARRON rappelle les points forts de développement au niveau touristique : les sentiers de randonnée le lac et la via ferrata. Les sentiers ayant déjà été évoqués elle rappelle que la via-ferrata est ouverte du 15 mai au 15 octobre, et rapporte la demande des usagers pour une ouverture plus grande. M. CARDIN souligne qu'il est dangereux de l'ouvrir en dehors de ces périodes pour des raisons de sécurité (chutes de pierres lors de dégel). Il est rappelé que pour éviter les dégradations durant l'hiver, certains équipements sont démontés, dont le câble.

Le programme d'investissement au bord du lac se solde :

- par une dépense totale de 2 719 837 € TTC
- et un montant total de recettes de 1 973 210 € (subventions, TVA et FCTVA)

Madame FRANCOU-CARRON rappelle que les autorisations administratives quant à la navigation sur le lac ne sont arrivées qu'à la fin de la saison, il a été impossible de promouvoir officiellement le bateau électro-solaire ni même de faire une inauguration. Seule une commercialisation de proximité a pu être faite et a permis de faire connaître le produit, 1200 passagers ont découvert le bateau cet été. Dans le cadre de sa convention, la SEM « Obiou-Beaumont » mobilise les acteurs locaux en travaillant à une meilleure communication, et meilleure circulation de l'information. Une documentation a été réalisée sur la base nautique et le bateau et Carole Druart animatrice environnement a élaboré une plaquette sur le territoire de la communauté, plaquette prête à être imprimée et distribuée. Des panneaux signalant le lac vont être placés avant la saison aux entrées du canton et dans le village de Corps.

FINANCE

Jean-Claude COURTEAU expose le compte administratif de l'année 2004 et explique à l'assemblée, à l'appui de schémas, certains ratios clés :

Le poids de l'annuité de la dette (40 104 €) sur les recettes réelles de fonctionnement (5,2 %) est très faible et

l'autofinancement de l'année 187 572 € correspondant à 26,5 % des investissements et 58,8 % de la fiscalité est très satisfaisant. Le fonds de roulement (170 053,28 €) correspond à l'équivalent de 52 jours de dépenses, est lui aussi satisfaisant.

Le montant des dépenses réelles s'élève à la somme de 555 867 €, pour un montant de recettes réelles de 769 724 € en section de fonctionnement et 635 157 de dépenses réelles et 708 637 de recette réelles pour la section d'investissement

Agnès RIGG, Trésorier de Corps, compte tenu des résultats et des restes à réaliser, expose à l'assemblée l'affectation des résultats de l'année 2004 sur le budget 2005.

Le déficit d'investissement 2004 à reporter sur le budget 2005 est de 216 014,15 €. L'excédent de fonctionnement de 386 067,48 € est amputé de la part affectée à l'investissement pour la somme de 133 168,15 € et permet d'inscrire un excédent de fonctionnement, reporté au budget 2005, de 252 899,33 €

Jean-Claude COURTEAU expose la proposition de budget pour l'année 2005 et reprend les ratios étudiés pour le compte administratif.

Le poids de l'annuité de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement est très satisfaisant 4,4 %

L'autofinancement de l'année représente : 7,3 % des investissements, toujours bon mais en baisse et 28,2 % de la fiscalité : très satisfaisant.

Le taux des quatre taxes reste inchangé :

Taxe d'habitation 2,63 %

Taxe foncière sur le bâti 4,31 %

Taxe sur le non bâti 12,35 %

Taxe professionnelle 5,03 %

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est fixé à 8,34 %

La proposition de budget 2005 s'élève à la somme 1 175 119 € pour la section fonctionnement et 1 619 076 € pour la section d'investissement.

Marie-Noëlle BATTISTEL reprend la parole pour exposer à l'assistance que l'ambiance de travail et l'entente au sein de la Communauté de communes sont bonnes. Elle s'en félicite et son vœu est qu'elles le restent. Cependant elle regrette d'entendre trop souvent que « le Beaumont » s'oppose à certains projets, notamment celui de la Maison médicale. Elle rappelle que le « Beaumont » a accepté tous les investissements touristiques réalisés sur la commune de Corps et a donc su montrer qu'il savait faire preuve de solidarité. La rivalité Beaumont – Corps est révolue et il est regrettable qu'elle soit encore évoquée. Concernant le projet de Maison Médicale, elle fait remarquer que les élus du Beaumont, comme les autres, sont conscients des problèmes d'offres de soins et de services à la population. Le contraire laisserait penser qu'ils sont irresponsables. Cependant elle explique qu'avant de se prononcer définitivement, il convient d'étudier de manière beaucoup plus précise le dossier technique et financier afin de l'adapter de façon optimale aux besoins de la population du canton.

Le Président lève la séance et invite l'assemblée à un apéritif offert par la Commune de Corps.

ACTUALITES

ANNIVERSAIRE

Le 19 mars 2005, à la Maison de Retraite de Corps, **Melle Antony DUCRET** a fêté ses 103 ans entourée de sa famille, au milieu de tous les résidents, en présence du Dr CARDIN, Maire de Corps, de Mr BONTHOUX, Président de la Maison de Retraite et des membres de l'Association « Regain »

LE PROJET DE REHABILITATION DU FOUR ET DE LA CHAPELLE STE ANNE AU HAMEAU DU COIN

sera pris en charge par L'Université Rurale Montagnarde, une association qui conduira au préalable, des recherches historiques et techniques afin d'assurer un accompagnement pour une réhabilitation de qualité et activer un réseau de compétences qui mobilisera des bénévoles. Il s'agira de reprendre pour la Chapelle, les enduits à la chaux tout en sauvegardant les fresques. Il en ira de même pour la restauration du Four en tenant compte de son caractère et de son histoire.

Les habitants qui le souhaitent pourront être associés à ce travail qui se concrétisera par l'édition d'un album illustré qui aidera la commune à communiquer sur son patrimoine.

Cette association établira un diagnostic et fera valider un cahier des charges par la commune permettant la consultation de professionnels compétents puis elle accompagnera techniquement les prestataires choisis pour accomplir les travaux.

Cette opération menée conjointement avec l'Université Rurale Montagnarde, permettra de valoriser le patrimoine culturel du village tout en respectant les matériaux et techniques adaptés.

ACTUALITES

CHORALE CHŒUR A CORPS

Le samedi 26 mars, veille de Pâques, la chorale a chanté son répertoire à l'église de la Salle en Beaumont, avec le « chœur de Valb' ». Soirée sympathique avec un bon public. Le samedi 9 avril, à l'église de Corps, la chorale fêtait ses 10 ans, avec la participation du chœur de Bourg d'Oisans. Tous les participants se retrouvaient à la salle polyvalente pour partager un buffet abondant et délicieux. Le samedi 30 avril, grande soirée à La Mure avec six chorales ; l'argent recueilli est destiné aux victimes du tsunami. Beaucoup de monde avec une ambiance chaleureuse.



CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Le mardi 15 mars, 40 personnes se sont retrouvées chez Maguy à Chauffayer pour partager un excellent repas de spécialités régionales. Mercredi 20 avril : voyage d'une journée à Royans avec MNJ Voyages. Le matin, visite du musée de l'eau à Pont-en-Royans : 4000m² d'exposition, l'eau dans tous ces états à travers les parcours des eaux du monde. Déjeuner, puis visite de Pont-en-Royans avec un guide très intéressant, il pleuvait, c'est dommage ! Bonne journée quand même. Rendez-vous en juin pour le voyage en Italie. Autres temps forts du mois de juin : mardi 21, concours de pétanque à Boustigue ; et mardi 28 : à partir de 10 heures à la salle du club, démonstration de produits par « bien-être », repas gratuit pour tous les participants et après-midi convivial.

PROGRAMME DE CINE VADROUILLE AUTOUR DU MONDE

Du mardi 31 mai au dimanche 5 juin

Printemps, été, automne, hivers...et printemps (Corée) : mardi 31 mai à Chauffayer à 20h30

L'histoire du chameau qui pleure (Mongolie) :

Mercredi 1^{er} juin à Chauffayer à 18h – samedi 4 juin à Corps à 17h

Familia rodante (Argentine) :

Mercredi 1^{er} juin à Chauffayer à 20h30 – dimanche 5 juin à St Michel de Chaillol à 20h30

La fiancée syrienne (Israël, Syrie) : jeudi 2 juin à Corps à 20h30

Le grand voyage (de la France vers la Mecque) : vendredi 3 juin à St Firmin à 20h30

Moolaade (Sénégal), en présence d'invités d'Amnesty International qui soutient ce film : samedi 4 juin à Corps à 20h30

Avant chaque projection : diffusion d'un « clip » réalisé par un collectif de femmes algériennes qui dénoncent le code de la famille qui maintient depuis 20 ans, la femme dans une situation de sous-citoyenneté.

Le jeudi 2 juin à Corps, des membres du collectif soutenant cette initiative seront présentes.

(Pour plus de détails nous vous renvoyons au précédent N° et aux lieux d'affichages habituels)

Programmation habituelle de juin à Corps : *De battre mon cœur s'est arrêté* : vendredi 24 juin à Corps à 20h30

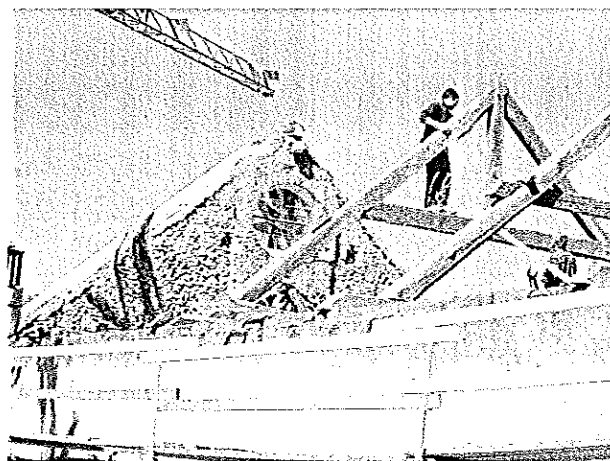
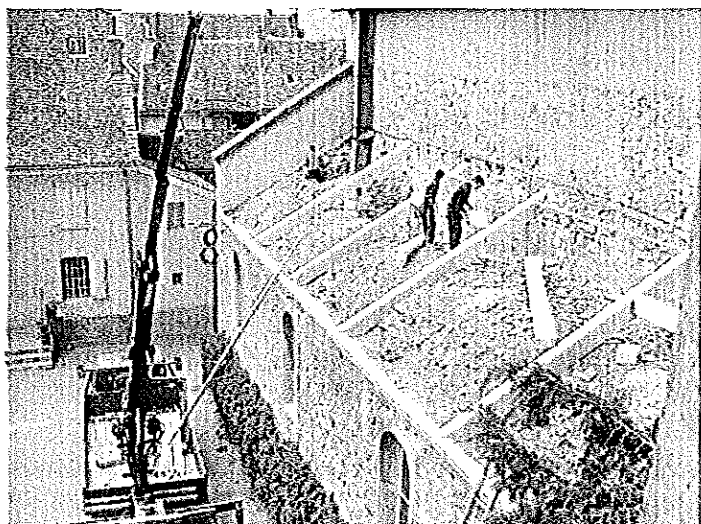
En juillet : *Tout pour plaire* : vendredi 22 juillet à Corps à 20h30

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Magali Francou-Carron, nouveau maire, avec le conseil municipal, les représentants des anciens combattants, la gendarmerie et la population de Corps, ont formé un cortège devant la mairie et se sont rendus au cimetière devant le monument aux morts. Après le dépôt de gerbe, le maire a lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, puis une minute de silence fut observée en l'honneur des disparus du village.

ACTUALITES

LES TRAVAUX A CORPS : nous vous en parlions déjà dans le précédent numéro du Petit Corpatus, de nombreux travaux sont en cours de réalisation sur la commune de Corps.



La charpente et la toiture de l'Eglise :

Réalisé par les entreprises Barban et Grand, ce chantier dote l'église St Pierre d'une charpente toute neuve et d'un toit en tuile écaille, dans le respect de la tradition dauphinoise, les chenaux du toit sont en cuivre. La maçonnerie de la façade a été réalisée par l'entreprise Grand.

Un dossier photos de ces travaux sera bientôt disponible à l'église et à la médiathèque.

Les travaux du Jardin de Ville :

Bientôt un Jardin de Ville entièrement rénové !

De nouvelles barrières, un nouvel éclairage et 2 portillons automatiques sont prévus pour cet espace public. Un équipement composé d'un wc handicapé, de 2 wc, d'une pissotière et d'un lavabo est en cours de construction ainsi qu'un parking avec une place handicapé côté jeu de boules.

A l'intérieur du parc, une zone circulante en enrobé et au centre un espace vert paysagé, une zone de sable concassé est également prévue côté DDE.

Il y aura un grand jeu dont la surface est de 85m², un toboggan et des balançoires.

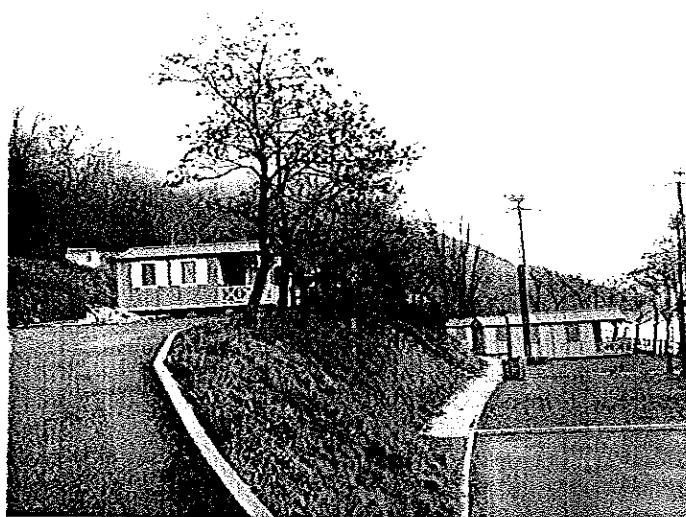


Les Travaux au lac :

C'est la fin des travaux aux abords du lac du Sautet réalisés en plusieurs tranches sur plusieurs années par la Communauté de Communes du Pays de Corps.

Rappelons que ces travaux comprenaient la réhabilitation de la Base Nautique, de la maison du Passeur et la création d'un ponton pour le bateau de croisière et bateaux électriques. Pour la saison 2005, une amélioration a été apportée au ponton afin qu'il soit plus opérationnel surtout lorsque la cote de lac est basse et une rampe d'accès handicapé a été créée pour accéder au ponton. L'aménagement du camping du lac (installation de HLL, sanitaires, aires de collectivités, bornes camping-car...) se termine cette année avec des travaux dits de confort : deux nouvelles HLL installées sur les terrasses qui en comptaient déjà cinq et un mobil-home pour loger le personnel saisonnier.

L'entreprise Pellissard a entièrement nettoyé la plateforme de la plage au camping.



ACTUALITES

MEDIATHEQUE MUNICIPALE ST ELDRADE



LISTE DES DERNIERES ACQUISITIONS

L'ALPE 27 Musée Dauphinois
LE VOYAGE D'ELADIO Hubert MINGARELLI
UNE SOIREE Annie DUPEREY
LA VIE SAUVE Lydie VIOLET Marie DESPLECHIN
DEMAIN, DES L'AUBE Pierre MOUSTIERS
TANGO MASSAI Maxenxe FERMINÉ
ANGES ET DEMONS Dan BROWN
LES VRAIS BONHEURS Christian SIGNOL
GRAND-MERE ANTONIA Jean-Paul MALAVAL
LA REGLE DE QUATRE I. CALDWELL D. THOMASON
LE ROMAN DE GASPARD DE LA MEIJE I. SCHEIBLI
SUITE FRANCAISE Irène NEMIROVSKI
SIGNE SUSPECT Patricia CORNWELL
LE CARROUSEL DES LOUPS Michel ANDREOLETY
LA FERME D'EN HAUT Michel RAGON
LA LIBERTE SUR LA MONTAGNE Georges COULONGES
LES COLERES DU CIEL ET DE LA TERRE 1 G. BORDES
LA CHALOUPPE 1 : Le talisman Janine BOISSARD
SAFIA UN CONTE DE FEES REPUBLICAIN S. OTOKORE
QUAND SOUFFLE LA FOLIE Pierre FYOT
LES VIVANTS ET LES MORTS Gérard MORDILLAT
LE SECRET D'EMMA HARTE B. TAYLOR BRADFORD
ANGELINA Michel JEURY
MENSONGES Jacques MAZEAU
LA PRISONNIERE DE MALTE David BALL
TATIANA ET ALEXANDRE Paullina SIMONS
JUSTE UN COIN DE CIEL BLEU Gilbert BORDES
LE CARNAVAL DES LOUPS Jean-Paul MALAVAL
LE CHANT DE L'OCEAN Marie Bernadette DUPUY
CESAR ET CLEOPATRE Colleen MC CULLOUGH
LA VIE PENIBLE ET LABORIEUSE DU COLPORTEUR ESMIEU Jean Joseph ESMIEU
LES COPAINS D'ARISTIDE Claude MICHELET
A LA TABLE DE SOPHIE Sophie DUDEMAINE
PAINS Minouche PASTIER
PLATES BANDES ET BORDURES E. BENT A. COLOMBO
JARDINS ET PLANTES DE ROCAILLES P. NOSARISTEFANO
PLANTES AQUATIQUES S. VAILATI
EDUQUER SON CHIEN EN UN WEEK-END C. DAVIS
DU MONT AIGUILLE A L'OBIOU Pascal SOMBARDIER
A FLEUR DE PEAU Nicolas DELAGE

BANDES DESSINEES ET LIVRES ENFANTS

ARIA 27 : Chant d'étoile Michel WEYLAND

GENIE DES ALPAGES 12 : Bouge tranquille ! F. MURRR
LES SCHTROUMPFS 23 : Les schtroumpfs joueurs PEYO
BLUEBERRY 28 : Dust CHARLIER GIRAUD
EDIKA 15 : Splatch ! EDIKA
BENOIT BRISEFER 12 : Chocolats et coups fourrés PEYO
LE SCRAPEUSTACHE 35 : L'antre de satic GOS ET WALT
LEONARD 35 Le génie donne sa langue au chat TURK DE GROOT
LES ETERNELS 3 : Le diamant d'Abraham Yann MEYNET
RAT'S 4 : Problèmes épineux, RAT'S 5 : On peut toujours discuter ! PTILUC
BUDDY LONGWAY 18 : La balle perdue DERIB
MICHEL VAILLANT 64 : Opération mirage J. GRATON
CHICK BILL 67 : Maligne Claire la matahari jaune TIBET
(Bandes dessinées et Livres enfants Suite)
J'APPRENDS A DESSINER LES ANIMAUX DE LA MAISON ; J'APPRENDS A DESSINER LES VOITURES ET LES MOTOS Philippe LEGENDRE
GARFIELD 40 : fait le poids Jim DAVIS
IZNOGOU 14 : Les cauchemars d'Iznogoud 1 GOSCINNY
PACUSH BLUES 4 : Destin farceur PTILUC
JEROME K BLOCHE 11 : Le cœur à droite DODIER
PIERRE TOMBAL 22 : Ne jouez pas avec la mort CAUVIN
CEDRIC 10 : Gâteau surprise LAUDEC CAUVIN
LES FORMIDABLES AVENTURES DE LAPINOT 1 : Walter Lewis TRONDHEIM
LE CHAT 12 : Et vous, chat-va ? Philippe GELUCK
LES AVENTURES DE PHILIPPE ET FRANCIS 1 : Menaces sur l'empire VEYS BARRAL
PETZI 21 SUR L'ILE DE ROBINSON C ET V HANSEN
WITCH 5 : La dernière larme ; WITCH 6 : Illusions et mensonges ; WITCH 7 : La lumière du Méridien ; WITCH 8 : Les roses noires de Phobos DISNEY
MINI N'EST PAS FROUSSARDE ; MINI SE DEGUISE Christine NÖSTLIGER
ESPRIT FANTOME 2 : Le voleur de fantôme ; ESPRIT FANTOME 3 : La statuette ensorcelée JULIA HADIDA
MIMI CRACRA FAIT UN SPECTACLE Agnès ROSENTHIEHL
LE GOUTER DE FRANKLIN ; FRANKLIN ET LE MONSTRE DE L'ETANG
TOTALLY SPIES : Un parfum diabolique
FANTOMETTE ET LE MYSTERE DE LA TOUR Georges CHAULET
ARNOLD FETE LA SAINT VALENTIN Craig BARTLETT
1, 2, 3 MOUTONS BERGEL OMBRERIE
LE TUNNEL Anthony BROWN
DOCTEUR LOUP Olga LECAVE

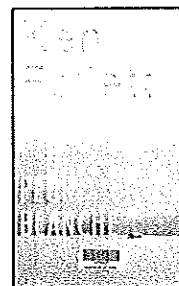
Un livre...

PEUR BLANCHE de Ken FOLLETT traduit de l'anglais

Des terroristes ont volé un échantillon de virus Madoba 2 ; arme biologique qui, à l'air libre, contaminerait une ville en quelques heures, entraînant la mort de tous ses habitants.

Mais Antonia Gallo, ex-flic, directrice de la sécurité du laboratoire, (très protégé et gardé jour et nuit, pourtant) mène son enquête. Le piège va-t-il se refermer sur elle ?

Suspense bien construit, qui tient en haleine, malgré quelques invraisemblances. Bonne lecture de détente.



ACTUALITES

LES 4èmes JOURNEES NAPOLEONIENNES

Le week-end de la Pentecôte, pour la 4^{ème} année, l'association Napoléon en Sud-Isère organisait, en partenariat avec la Mairie de Corps et le Conseil Général de l'Isère, les incontournables Journées Napoléoniennes. 180 reconstituteurs étaient présents en provenance de France, d'Italie, du Luxembourg, de Suisse, de Tchécoslovaquie et, pour la première fois, d'Angleterre.



Même si la pluie s'est invitée le samedi, le public était extrêmement nombreux le dimanche pour assister à la reconstitution d'une bataille au bord du lac du Sautet, mettant en opposition les troupes françaises et anglaises.

A midi, un défilé des troupes eu lieu sur les Fossés, avec l'arrivée du nouveau Maire de



Corps en calèche tirée par deux magnifiques chevaux.

L'après-midi, des escarmouches eurent lieu dans les rues du village pour simuler la libération de Corps. Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu une foule aussi nombreuse dans les rues !

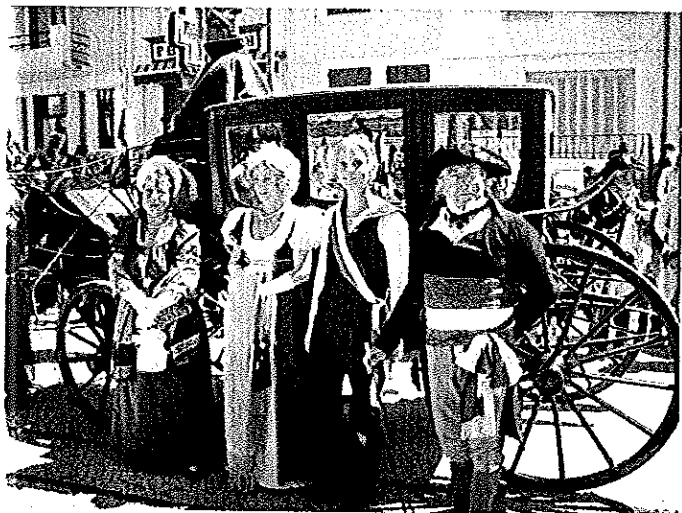
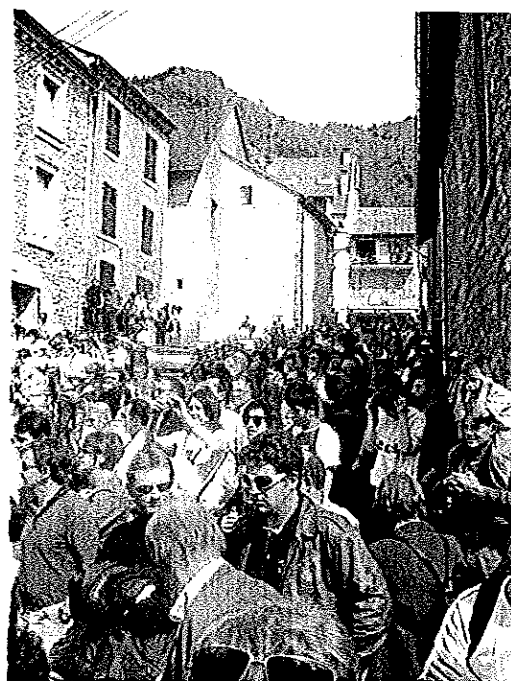
Dans le même temps, on pouvait battre monnaie place Napoléon dans les conditions de l'époque, et repartir avec une pièce à l'effigie de Corps et des Journées Napoléoniennes ; ou assister à des conférences qui ont connu un vif succès tout en admirant les deux expositions proposées.

Le bivouac a comme toujours autant intéressé les visiteurs, et il faudra

sans doute l'agrandir l'année prochaine pour accueillir l'ensemble des troupes.

Un week-end très réussi, que les spécialistes considèrent comme l'une des meilleures manifestations françaises autour de Napoléon.

Bravo aux organisateurs, et à l'année prochaine !



Les dossiers du Petit Corpatus



Nostalgie et avenir : le Petit Corpatus replonge dans la vie du village à travers les fêtes d'hier et d'aujourd'hui. Comme dans tous les villages, les corpatus se sont toujours retrouvés lors de mémorables fêtes, qu'elles soient religieuses, de quartier, patronales ; organisées ou spontanées. Elles ont toujours rassemblé les générations, ont fait oublier les querelles... Souvenons-nous de ces moments de détente...

FESTIVITE DE LA SAINT PIERRE : LA VOGUE A CORPS

On jouait beaucoup autrefois. Et sans doute à l'heure d'aujourd'hui, le jeu, le vrai jeu n'est-il plus guère qu'un simple divertissement d'enfant, souvent futile et naïf. Et si les adultes jettent de temps en temps un œil attendri sur ces troupes de garçons et de filles en pleine action, c'est sans aucun doute parce qu'ils voient jaillir dans ces scènes les souvenirs d'un âge heureux....

La plupart des jeux, des très vieux jeux, avaient initialement une signification religieuse ou symbolique.

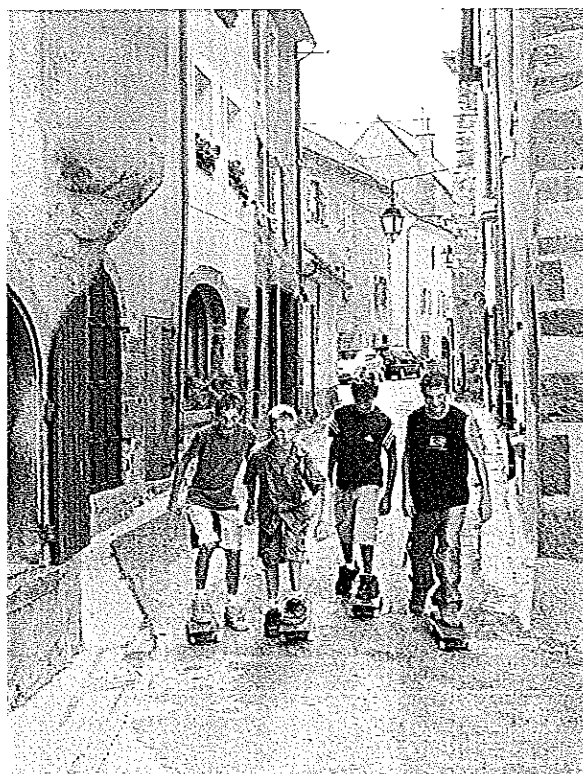
Le symbolisme premier du jeu est celui de la lutte. Toutes les formes de jeux en témoignent. Si une partie des jeux dit de vogue ont été mis au point

uniquement pour distraire le public, qui peut affirmer qu'il ne subsiste rien des significations profondes, inconscientes de ces jeux ancestraux.

Avant de recenser les jeux de nos vogues d'antan, il est sans doute bon de donner une définition de ce mot « jeu ».

« Le jeu est une action ou une activité volontaire, accomplie dans certaines limites fixées de temps et de lieu, suivant une règle librement consentie, mais complètement impérieuse, pourvue d'une fin en soi, accompagnée d'un sentiment de tension et de joie et d'une conscience d'être autrement que dans la vie courante ».

La vogue de la saint Pierre donnait l'occasion aux habitants du village, aux jeunes et aux moins jeunes de se rencontrer dans des joutes amicales qui meublaient l'après midi après avoir savouré le repas dominical.



Je n'est jamais vu de mat de cocagne à Corps, ce jeu existait-il avant que j'ouvre les yeux ? Oui, Alain Martinelli m'a dit qu'il gagnait souvent de très beau lots à l'issue de l'escalade du mat. D'après certains membres de sa famille, c'était un des « casses cous » en vogue à l'époque. Toujours est-il que grimper le long d'un tronc d'arbre lisse pour aller récupérer des cadeaux perchés tout là-haut était une performance sportive et ce jeu était le fleuron des jeux des vogues dans d'autres villages et dans le nôtre il y a très longtemps...

Les tous petits, commençaient l'après midi par la course à l'œuf, la planche à roulette n'existait pas encore. Il n'y avait pas une vogue sans ce jeu traditionnel. La règle était très simple. On remettait à chaque concurrent une cuillère à café, contenant un œuf. Les plus grands devaient porter le tout avec leurs dents, les plus jeunes portaient les cuillères à la main et en courant. Le départ s'effectuait place des brebis, l'arrivée étaient jugé place Grenette. Le gagnant était bien sur celui qui arrivait le premier... avec son chargement. Quant à ceux qui laissaient tomber l'œuf, ils étaient éliminés. Un petit point particulier, il était hors de question de faire la course avec des œufs durs...

Le jeu suivant réservé aux « un peu plus grands » était la course en sac. Le départ était donné devant l'école de fille avec une arrivée place de la liberté. Course brève parce que difficile. Les concurrents entraient dans un sac en bourras en le tenant à hauteur de la ceinture. Le déplacement se faisait à petits sauts sur une centaine de mètres avec de bonnes « gamelles » en prime.

L'heure du goûter arrivait avec le déjeuner des gastronomes qui allait amuser le public et rassasier les joueurs. Le jeu se déroulait place grenette. On tendait une corde entre le balcon de la maison Berger et les volets de la maison Calvat.



L'après midi s'avancait, les plus grands allaient entrer en scène devant le nouvel hôtel avec le jeu du baquet. Une corde tendue entre le balcon de l'hôtel et un poteau de téléphone. Un baquet accroché à la corde, plein d'eau, près à basculer, sur lequel on avait cloué une petite planchette percée d'un trou dans sa partie basse.

Le jeu consistait à viser le trou à l'aide d'une lance. Par équipe de deux : le premier guidait en courant une charrette à deux roues (un barouton) et l'autre en essayant de garder son équilibre sur son « carioulon » tentait de viser le trou de la planchette. L'équipage gagnant était celui qui arrivait à laisser sa lance dans le trou en recevant évidemment sur la tête toute l'eau du baquet, sous le regard amusé du public qui barrait pour la circonstance la route du Sautet.

Après un après midi bien rempli, le repas du soir expédié en toute hâte, la population de Corps et des environs se retrouvait sur les fossés pour la fête du soir. Les terrasses des bistros bondées, la rue quasiment interdite à la circulation (il y en avait très peu à cette époque), encombrée par la foule. Jojo Valla, l'artificier de service préparait le feu d'artifice. Les poteaux étaient plantés devant la mairie. Sur l'estrade « Jean et ses boys » accordaient leurs instruments. Mr Gonsolin arrivait avec un charreton rempli de paquets de confettis. A la tombée de la nuit les premières fusées montaient dans le ciel : le départ de la soirée festive était donné. (Lors de la dernière fête sur les fossés, un incendie mineur a endommagé l'entrée de la mairie. De plus la foule était située trop près des poteaux des feux d'artifice : pour ces deux bonnes raisons, les années suivantes la place Prayer a accueilli la fête). Après le bouquet final, le bal commençait avec une formidable bataille de confettis. Jusqu'au bout de la nuit, tout le monde, petits et grands, terminaient dans la joie et la bonne humeur cette journée de vogue.

On suspendait à cette corde plusieurs ficelles, longues de cinquante centimètres environ. A ces ficelles, on accrochait une brioche et une bouteille de Pschitt orange ou citron livrée pour chaque concurrent. Le goûter se prenait les mains dans le dos et le gagnant étant bien entendu celui qui avait terminé sa collation le premier.



FETE DE QUARTIER : LE MARIAGE.

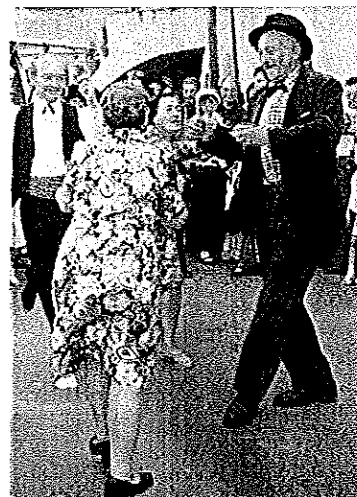


Un premier travail : reconnaître les jeunes Corpatus. Pour vous faciliter la tâche le premier rang de gauche à droite est composé : Négro, Paul Gonsolin et Elisabeth Galvin, les mariés sont Jean Pierre Devoluy et Marie Blanche Mathieu, Michel Gonsolin et Annick Reynier. Monsieur Evrard et Madame Mathieu sont à droite.

La fête du quartier du bas de Corps était une fête peu ordinaire à l'époque où les maisons étaient remplies de nombreuses familles. Avec un effectif de 40 garçons à l'école du haut et de 40 filles à l'école du bas, sans compter les bambins de l'école maternelle, les rues du village grouillaient de petites têtes blondes. Le thème de la fête l'année de la photo, était de réaliser un mariage avec la jeunesse du quartier. Marie Blanche Mathieu et Jean Pierre Dévoluy étaient les mariés et les autres couples les invités : garçons d'honneurs et demoiselles d'honneurs. Une organisation sans faille, avec une hiérarchie acceptée par tous. Madame Mathieu était madame le maire du quartier, une animatrice et une boute-en-train sans pareille. Chaque fois que l'occasion se présentait, par exemple un mariage, une naissance, des noces d'or, elle prenait les affaires en mains pour rajouter une fête à la fête afin que toute la population profite de l'évènement et partage avec les familles concernées ces instants de bonheur. Elle était

secondée par monsieur Evrard, monsieur le maire du quartier. Le conseil municipal du quartier était composé de tous les habitants du dit quartier qui avaient envie que les fêtes soient réussies. Il y avait toujours une belle cérémonie officielle pour chacun des événements. Certains profitaient de la situation et s'employaient à amuser tout le monde.

« L'annexe de la mairie » se situait place de la liberté, souvent devant le café Rambaud à côté de la boulangerie, ou à l'intérieur en cas d'intempéries. Boire un « petit gorgeon » était indispensable et recommandé pour fixer à jamais ces moments festifs.



AUTREFOIS, DES FETES, JAMAIS SANS LE RIGODON



Le Rigodon.

La danse ? C'est maintenant une distraction. Mais jadis, c'était un rite, une cérémonie.

Le Dauphiné a eu sa danse, bien à lui. C'était le rigodon, une très vieille danse chantée qui date sans doute du moyen âge. Or toutes les danses chantées ont une origine religieuse. Le Rigodon ne peut donc faire une exception... Et, en sens, nous pouvons le rapprocher des très vieilles rondes régionales. Il est né, il y a bien longtemps donc au pied de l'imposant Mont Aiguille, quand celui-ci, alors classé par Nicolas Chorier première des sept Merveilles du Dauphiné, s'appelait Montagne Inaccessible...

A l'origine il n'était dansé que dans le Trièves. Puis il s'est répandu en Matheysine et dans le Champsaur voisins. Il devint ensuite assez rapidement la danse populaire de tout le Dauphiné. Mais au début du siècle dernier, le tourisme prit rapidement un grand essor. Les écrivains de renom se mirent à chanter le France et les beautés cachées de ses provinces. Les premiers « guides » apparurent sur le marché. C'est à

1^{er} couplet :

Courpatous
per dansa vès las lèras,
Courpatous
Tsantent notré cantou.

1^{er} refrain :

lou printemps,
amis dura pas gairé ;
lous amours,

Moun faire, sount bian courts.

(On répète le refrain)

2^e couplet :

Vès Ambéou
Sount las bellas coumaïres
Vès San-Djuan
Nia de bravés garçons.

2^e refrain :

falavéou

cette époque que notre compatriote Stendhal publiait ses « Mémoires d'un touriste ».

En plaine et dans les vallées, notre rigodon fut un tantinet délaissé pour d'autres nouvelles danses. Alors il se cantonna dans certaines zones plus reculées, moins accessible comme dans nos montagnes.

La Corpoise : c'est un vieux rigodon de Corps, qui se chante et se danse sur l'air du plus célèbre des rigodons : le printemps qui...

Mais avant de vous livrer les paroles, voilà quelques indications qui vous permettront de danser correctement cette danse Dauphinoise. Pendant le premier couplet, le couple tourne en rond, la cavalière se plaçant derrière son cavalier ; pendant le premier refrain, le cavalier fait volte-face, et saute en face de sa cavalière ; pendant la répétition de refrain, cavaliers et cavalières font volte-face et chaque cavalier saute en face de la cavalière du voisin. Et ainsi de suite. Ne pas oublier « les chiques » et les coups de talons en tournant. Voici les paroles :

mendza des bouanas tourtas.

Vès loun cousin

Mèndzout lous gros mursous.

(On répète le refrain)

3^e couplet :

ablandéns
Quand ariba Tsalénda,
Mèndzout tous
Des grassous limaçons.

UN JOUR DE FETE, A CORPS

Jean Cisterne, 2 juillet 1933.

Aujourd'hui, deux juillet, notre ville est en fête,
Car saint Pierre et saint Paul sont les patrons de
Corps
Et tous dans le pays, bonnes et fortes têtes,
Pour fêter ces deux saints ont su tomber d'accord.

Déjà dès hier au soir une belle retraite
Des enfants de l'Obiou précédés de flambeaux,
Au son de la fanfare et de façon parfaite,
A défilé dans Corps pavoisé de drapeaux.

Un souffle printanier d'une douceur divine
Monte dans l'air joyeux et, devenu plus pur,
Le ciel a revêtu son blanc manteau d'hermine
Où percent par endroits quelques reflets d'azur.

Elégants citadins, villageoises coquettes,
Venus chez des parents pour fêter ce beau jour,
Ont pour la circonstance arborée leurs toilettes
Et se sont revêtus de leurs plus beaux atours.

Jeunes filles poudrées aux robes chatoyantes,
Hommes et jeunes gens brunis par le soleil,
Charmants petits enfants à la joie débordante,
Savourent les plaisirs de ce jour sans pareil.

Et les éclats joyeux de cette foule en liesse
Font revivre en mon cœur les souvenirs d'antan,
Où dans les jours heureux d'une courte jeunesse
J'allais fêter saint Pierre auprès de mes parents.



Qu'ils sont doux les moments que l'on passe en
famille.

Dont on voudrait pouvoir éterniser le cours
Et qu'il est doux aussi de revoir la charmille
Qui, tout petit enfant, berça nos premiers jours.

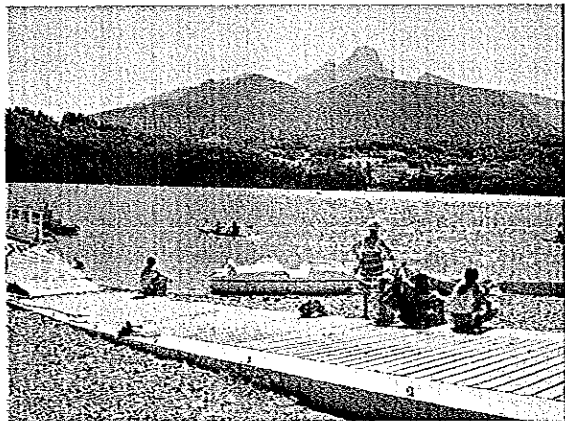
Aujourd'hui dans ce bois dont l'ombre m'est si
chère,

Loin des bruits de la fête et loin de tout plaisir,
J'aime à me rappeler cette
époque éphémère
Dont mon cœur attristé garde
le souvenir.

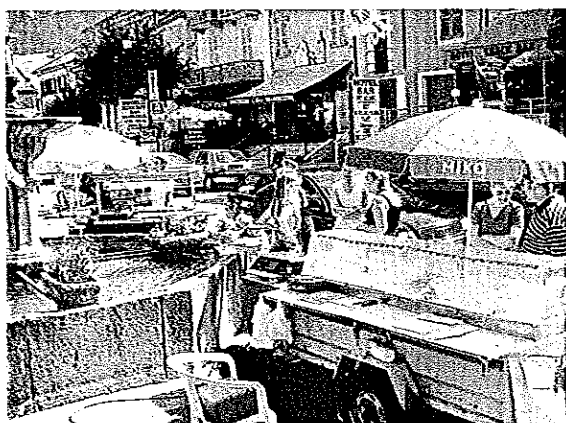
O vous tous, dont le cœur
ignore la souffrance
Et que des jours cruels n'ont
pas encor meurtris,
Savourerez le bonheur que
vous vaut la présence
Des êtres bien-aimés que vous
avez chéris.

LE 15 AOUT A CORPS

C'est probablement à cette date que la population est la plus importante dans le canton et à Corps. Tout le monde, organisations officielles et associations gérées par des bénévoles, s'affairent afin d'animer cette période du 15 août pour que tous les vacanciers aient au moins un centre d'intérêt pour passer un bon séjour dans notre région.



Il y en a pour tous les goûts, le 15 août c'est aussi le pèlerinage au sanctuaire de la Salette, près de 4000 pèlerins se donnent rendez vous dans le lieu saint. A Corps le vendredi soir, le Kuklos vous propose une rencontre avec des montagnards et alpinistes dans le cadre de « montagne au Corps ». Le samedi matin, le marché du terroir organisé par la maison du tourisme, vous met en appétit autour du bassin rue des fossés.



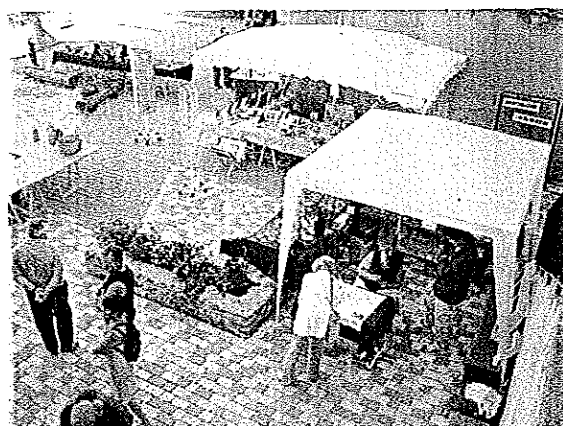
Samedi après midi la famille Gontard s'active : la boule du chamois organise un challenge de lyonnaise en 3 parties. Le maire remet le trophée aux vainqueurs avant l'apéritif offert par la société dans le magnifique cadre ombragé du clos des marronniers.



Pendant ce temps, se déroule la finale en simple du tournoi de tennis. Le match est toujours très disputé et le public habituel en profite pour se retrouver en attendant la remise des prix et l'apéritif offert par le président du tennis club de Corps.

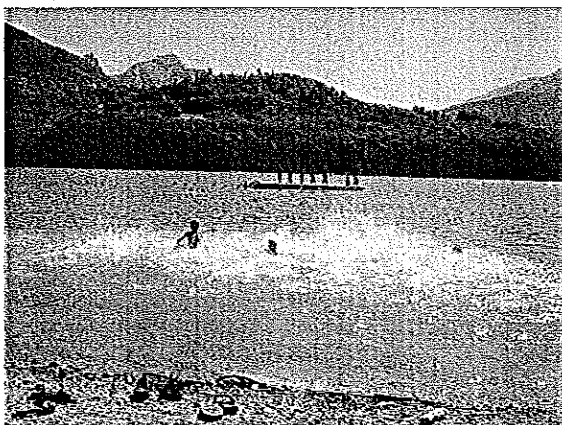


Les nuits musicales prennent le relais en proposant aux mélomanes un concert dans l'église de Corps à 21h. Ce soir un quatuor de cuivre jouera Ravel, Bar, Bizet et enchantera le nombreux et fidèle public de cet événement de l'été. Dimanche matin c'est au tour des artisans installés place des colporteurs devant la bibliothèque.



Ils nous font découvrir leurs réalisations et leur savoir faire, il y en a pour tous les goûts. Pendant

ce temps, l'animation commence sur le lac du Sautet. Les nageurs se préparent, ils vont se mettre à l'eau à 11h.



Cette année la traversée a une longueur de 800m et c'est une jeune fille la gagnante avec un temps plus qu'honorable de 13mn.



La coupe est remise par le maire de Corps et le président de la communauté de communes du pays de Corps, monsieur Yves Moutin.



L'après midi, des activités nautiques et des jeux de plages sont organisés par les animateurs de la base. Toute la jeunesse présente participe avec un enthousiasme débordant à ces activités pour essayer de décrocher la première place.

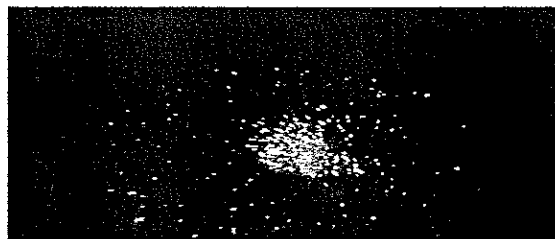


Pendant ce temps le bateau la Souloise fait découvrir à de nombreux touristes notre fabuleux patrimoine naturel là bas sous les ruines de Pellafol. Au milieu de l'après midi, quelques « pétanqueurs » se concentrent pour remporter le concours organisé par le gérant du camping du lac.

Le soleil commence à décliner, la musique agrément l'heure de l'apéritif à la buvette de la maison du passeur.



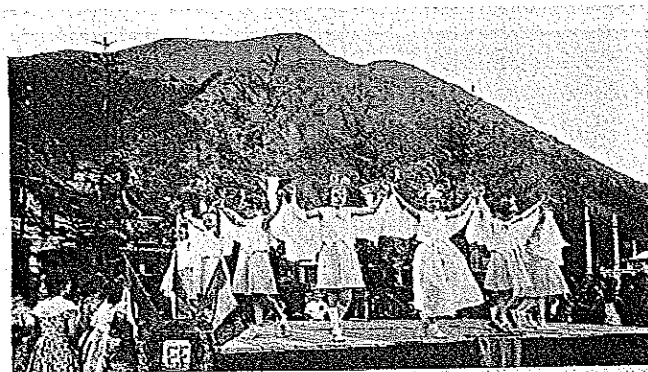
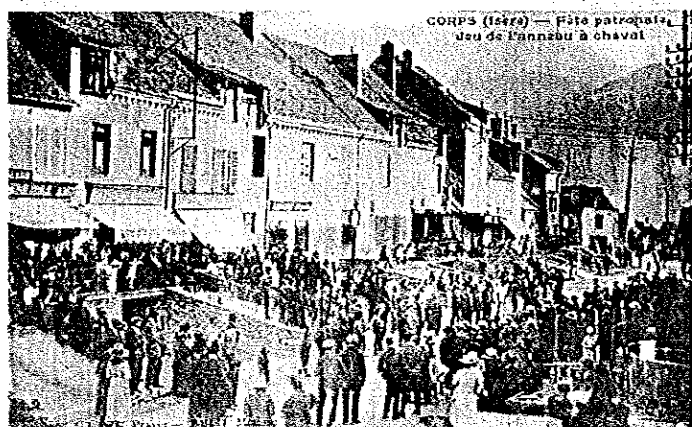
Les organisateurs de la soirée s'activent. Les artificiers sont prêts pour le tir des feux d'artifices de la communauté de communes à 22h30. La foule arrive tranquillement, les voitures sont garées des Chapoux jusqu'au début de la montée au village de vacances, signe d'une grande affluence cette année. Cette foule restera à la soirée dansante très tard dans la nuit.



Pléthore d'activité ne nuit pas, et si vous vous êtes ennuyés ce week-end à Corps c'est qu'il devait manquer quelque chose : mais quoi ?

FLORILEGES D'INSTANTS FESTIFS D'HIER

Les vogues d'antan rassemblaient toute la population locale et celle des villages voisins. Les transports ne permettaient pas les déplacements d'aujourd'hui. Les fêtes étaient organisées par et pour les habitants de Corps. Le jeu de l'anneau à cheval pouvait utiliser la totalité de la rue des Fossés sans créer d'embouteillage. La foule occupait toutes les terrasses qui servaient de gradins.



La foire du jeudi drainait des centaines de personnes dans le village. Les habitants des environs venaient faire leurs provisions de denrées indispensables, ils en profitaient pour vendre leur production, notamment le produit de leur élevage.



Plusieurs événements ont donné l'occasion de faire la fête, notamment lors des inaugurations du pont du Sautet, du barrage, de la gare et de l'arrivée du train à Corps. Le défilé lors de l'inauguration de la gare ci-dessous en témoigne.



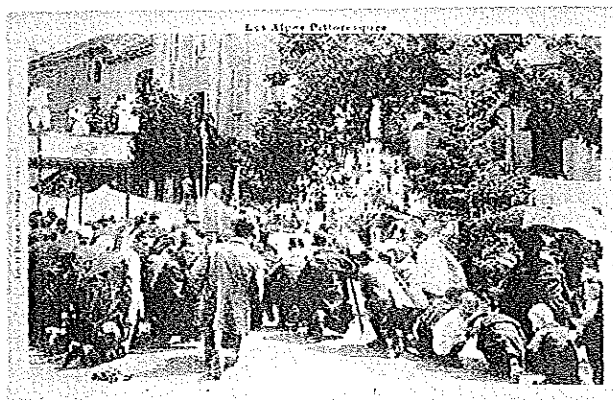
La foire de Corps était un important marché aux bestiaux. Des parcs en bois étaient installés place Grenette afin de recevoir les moutons, brebis et agneaux. Les discussions entre maquignons étaient à ne pas manquer.

Des fêtes avec un thème particulier avaient lieu, tout comme aujourd'hui.

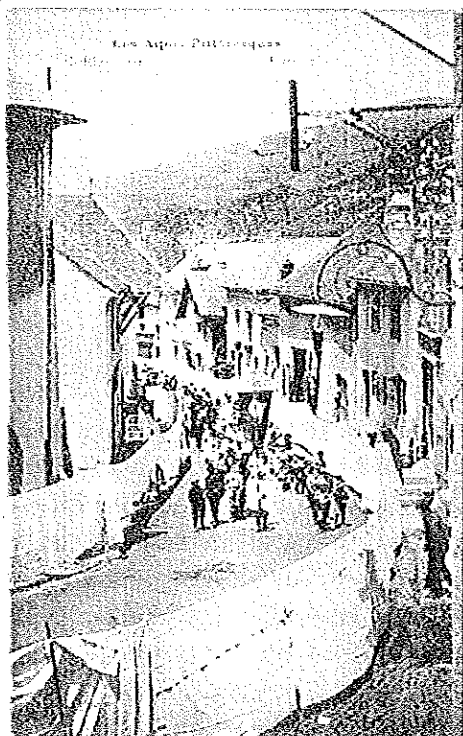
Les écoles participaient à la création de fêtes. Chaque fin d'année scolaire se tenait une représentation sur un podium au jardin de ville. Des danses étaient présentées aux parents fiers de voir leurs enfants s'exprimer comme de jeunes artistes en herbe.

Corps a eu dans le passé ses journées Napoléoniennes. L'empereur était bien présent, en la personne de monsieur Fège, l'ancien secrétaire de mairie. A en croire la photo, les grognards attiraient aussi la foule à cette époque.

FETE RELIGIEUSE : LA FETE DIEU ET LES REPOSOIRS



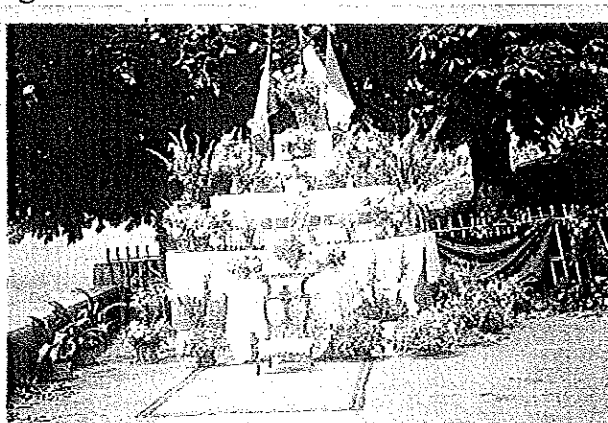
A en croire les photos retrouvées dans une vieille boîte en ferraille, le jour de la fête Dieu était une journée particulière. A chaque prise de vue on installait un ou plusieurs enfants sur le prie Dieu. Si vous avez la collection complète vous pouvez suivre votre croissance très facilement sur l'album des souvenirs. Et des souvenirs il en reste quelques uns, par exemple, les vases pleins de fleurs, rangés délicatement dans une pièce de la maison, y compris chez les voisins en attendant l'heure de l'installation sur le reposoir. Les ordres un peu secs lors de la mise en place de la décoration qui émanaient de la « chef du quartier » puisque les reposoirs étaient élaborés par quartier. Lequel allait remporter la palme dans le cœur des gens ? La compétition n'était pas avouée mais elle existait.



La procession parcourait les rues de Corps. Le point de départ était l'église Saint Pierre et le premier reposoir visité était celui de la place Grenette organisé d'une main de fer par mademoiselle Robin et Julia Gagnière ; qui habitait la maison Barbe-Bayle, place Grenette.



La procession suivait ensuite la route nationale et montait en direction des fossés pour retrouver le reposoir décoré par mademoiselle Bernard Yvonne, la famille Marcou... Il était installé à côté du Barquier. Pendant la cérémonie la rue des Fossés était interdite à la circulation. Le troisième et dernier était installé place des Brebis. Madame Brunel et madame Dumas étaient les gérantes des lieux.



Ensuite le retour vers l'église s'effectuait par la Grand Rue.

Ces monuments dressés pour la fête dieu étaient tous aussi beaux les uns que les autres. Beaucoup participaient à leur réalisation, dans chaque quartier les préparatifs et le jour de la procession permettaient à tous de passer un joyeux moment de fête avec une ferveur religieuse un peu estompée de nos jours.

1998 : LA VICTOIRE FRANCAISE A CORPS

La dernière fête mémorable à Corps et qui a rassemblé la majeure partie de la population, est sans nulle doute celle qui a suivi la victoire de l'équipe de France en 1998. A l'époque, le café du commerce existait encore (pour sa dernière année !), et l'on avait installé des écrans dans la salle, mais aussi sur la terrasse. Bien sûr, des paris avaient été faits. Si la France était donnée gagnante dans la plupart des cas, en fait, on avait bien peur que ce ne soient les brésiliens qui l'emportent !



On avait préparé les banderoles, les drapeaux, les pétards, on s'était maquillé en bleu blanc rouge, et on s'était échauffé la voix toute la journée. Le café n'avait jamais connu une telle affluence, les touristes s'étaient même installés directement sur la rue pour voir le match. Très vite, on y a cru, et certains n'ont pas vu le troisième but, déjà pressés de manifester leur bonheur. L'explosion de joie au coup de sifflet final a été bruyante, irréaliste. On a fait péter les bouchons de champagne en même temps que les feux d'artifice achetés pour l'occasion. Beaucoup pleuraient, des larmes de joie bien sûr, sauf pour le petit Etienne qui supportait « son » Brésil, mais qui, sportivement, était venu nous rejoindre à la fin du match. Les tambours ont alors envahi les Fossés, les drapeaux flottaient dans cette belle soirée, et beaucoup se sont rafraîchis dans la fontaine...

Un tracteur équipé de sa remorque, et lui aussi maquillé aux couleurs nationales, est venu emporter les supporters pour une tournée triomphale jusqu'au bord du lac, où de nombreux drapeaux furent noyés d'ailleurs.



La fête a duré toute la nuit, et a rassemblé les enfants, les jeunes et les adultes, et même certains anciens qui sont restés éveillés pour fêter l'événement. On arrêtait toutes les voitures qui nous répondaient en klaxonnant joyeusement malgré les bouchons qu'occasionnait la foule, bouchons dignes des heures de pointe en été. Décidément, la France entière était sur la même longueur d'onde ! En nettoyant le bar, aux premières lueurs du jour, un routier s'était arrêté prendre un café. Son étonnement de trouver un bar ouvert à cette heure disparu rapidement, quand il vit les restants de peinture se délayer sur nos visages, emportés par les pleurs, le champagne, et l'eau du bassin.



Ce fut sans doute une des rares fois où tous les Corpatus se sont retrouvés, ensemble, dans une communion parfaite... C'était en 1998, et ce n'était « que » du football. Mais quels souvenirs ! Avait-on déjà vu la rue des Fossés aussi joyeuse, aussi lumineuse, aussi rayonnante ?



Les fêtes ne s'appellent plus les vogues, mais elles existent toujours, parfois sous des formes différentes. Les moyens de communications actuels permettent plus les déplacements, et les fêtes d'aujourd'hui réunissent à la fois la population locale, ceux des villages voisins mais aussi les vacanciers ou touristes d'un jour venus dans un but précis. L'un pour les

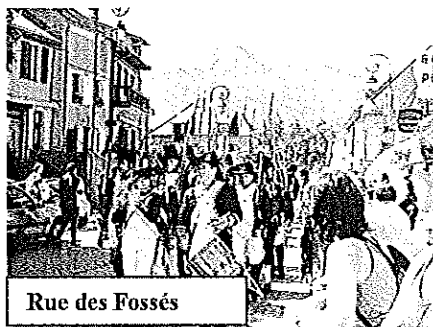
Reconstitutions Napoléoniennes, l'autre pour la Foire aux Livres ou la Brocante quand d'autres font le déplacement pour l'excellente programmation des « Nuits Musicales de Corps » ou des Concerts de Gospel, les sportifs choisiront plutôt le Raid Souloise ou les Rencontres « Montagne au Corps », enfin vous l'aurez compris, il y en a vraiment pour tous les goûts ! Nous n'avons donc rien à envier à nos prédécesseurs en matière de fêtes, si ce n'est d'avoir impulsé des événements qui au fil du temps ont été repris et remaniés pour la circonstance en fonction de l'époque et de l'attente du public. Les Foires aux bestiaux ont laissé place à des marchés plus petits : celui du jeudi et aussi le marché du terroir, le samedi en été, une vitrine de produits locaux, pour le bonheur des consommateurs en quête de produits régionaux.

Les Journées Napoléoniennes : Samedi 14 et Dimanche 15 mai 2005.

La Pentecôte marque à Corps le début des beaux jours. C'est la période idéale pour commencer à penser aux vacances.

Les reconstituteurs des troupes de l'Empire se donnent rendez-vous dans le village pour deux jours de fête et de manœuvres sous l'œil curieux d'une foule très dense.

Une nouveauté cette année : vous pouvez vous-même graver la médaille des Journées Napoléoniennes sur une presse à balancier.



Rue des Fossés



Reconstituteurs en habit, des spectacles dans les rues du village, des prises d'armes, des escarmouches, un bivouac à visiter...

Organisé par la Route Napoléon en Sud-Isère

La Fête de la Saint Pierre, Samedi 2 et Dimanche 3 juillet 2005.

Foire aux Livres, Cartes Postales Anciennes et Vide-Grenier.



C'est l'embarras du choix qui est proposé aux amoureux des livres et des beaux livres, des BD et livres de montagne

ou livres pour enfants...

Dimanche 3 juillet à 16h Remise du Prix Obiou : Prix littéraire remis en présence de l'auteur choisi par le Comité de Lecture à la Médiathèque.

La St Pierre c'est la vogue du village. Tout le monde est dans la rue, une grande brocante est organisée sur les places de Corps et les habitants en ont profité pour vider leur grenier et vendre à qui voudra l'objet rare et introuvable.

Avec le beau temps l'affluence des brocanteurs est très importante, il n'y a plus une seule place sur le parking Prayer.

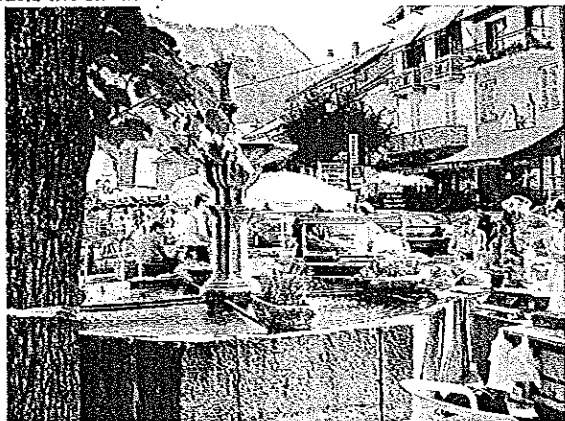


Les habitants ont investi les petites ruelles, dans tous les coins on découvre toutes sortes d'objets, livres, jouets, paniers... Et c'est l'occasion de rencontres, d'échanges, dans la bonne humeur.



Puis, arrive la pleine saison, celle où la population du village est multipliée par cinq, la période où les terrasses sont pleines et où la circulation sur Les Fossés est difficile.

Le samedi matin, pendant les vacances, un petit **marché du terroir** se tient devant la maison du tourisme. Cette fois c'est la fête du goût : fromager, liquoriste, restaurateur, boucher, tous se pressent pour vous faire découvrir leurs produits artisanaux.



A partir du samedi 16 juillet jusqu'au samedi 13 août 2005, le festival des « **Nuits Musicales de Corps** » nous propose : l'Ensemble Orchestral de Lyon, Cordes et voix magiques d'Ukraine, un quatuor guitare, Amadéus, une vie d'opéra (extraits), un duo violon et piano.

Retrouvez les **Rencontres « Montagne au Corps »** le vendredi soir à partir du 22 juillet jusqu'à la fin août. Ces soirées déclinent des thématiques différentes en fonction des invités : l'alpinisme en France et à l'étranger, des grandes courses en montagne, des exploits d'ascensions, mais ce sont aussi des soirées diapos sur nos montagnes, sur la transhumance, sur les gens qui y vivent...

Pour la fête Nationale le Jeudi 14 juillet :



Un **Marché des Artisans** toute la journée à Corps, A 22h **Feu d'Artifices** au lac du Sautet et pour clôturer la soirée, une animation musicale vous sera proposée.

Du 31 juillet au 7 août : Le **Chapiteau de l'Isère** vient s'installer aux Payas à Pellafol. Des spectacles et diverses animations seront proposés.

Lundi 15 août : **Fête du Lac du Sautet**, avec diverses animations la journée.

à 22h **Feu d'Artifices** au lac du Sautet

Samedi 3 septembre : le **Raid Souloise** : c'est le raid de la famille et des copains, un cocktail d'activités sportives à consommer sans modération sur une journée dans le plus beau stade qui existe : la nature.



Une épreuve surprise très sympathique : la descente du clocher en rappel...

Pour la 5^{ème} Edition, toute l'équipe de l'Amiral est sur le pied de guerre et concocte déjà un parcours fort intéressant mais chut !



Dimanche 27 novembre : Le 4^{ème} **Marché de Noël**

A la salle des fêtes, beaucoup d'artisans et artistes locaux, venus nous faire partager leur passion. On y trouve des idées cadeaux originales et la venue du Père Noël est toujours appréciée des petits comme des grands.



Les fêtes à Corps, ce sont aussi les concerts de Gospel (à Corps le 11 juin), les Salons du Livre Ancien, les Rallyes Automobiles, les sorties du Club Joyeuses Rencontres, les Lotos et Belotes, mais aussi le cinéma une fois par mois grâce à CinéVadrouille...

Les temps ont certes changé, les fêtes d'aujourd'hui ne sont pas exactement celles d'hier mais nous sommes toujours fidèles à ces instants festifs propices à l'échange et au bonheur d'être ensemble tout simplement.

PATRIMOINE

ÉTYMOLOGIE DES PATRONYMES CORPATUS CONTEMPORAINS

Par Jean GUEYDAN

BONDARNAUD On suppose, mais sans preuve, un composé de Bon (latin *bonus*) et d'Arnaud (germanique *arin* = aigle et *waldan* = gouverner).

BONGIOVANNI Nom italien = Bon Jean.

BONNAUD Peut-être composé hybride du latin *bonus* = bon et du germanique *waldan* = gouverner. Plus probablement banal sobriquet d'un homme débonnaire.

BOSSANE Du verbe vieux français *bossa* = bossuer. Nom topographique d'un terrain formant une bosse, un renflement. En Dauphiné, on dit plus souvent bossu.

BOULANGER Nom de métier (langue d'oïl): fournier qui fabrique du pain en boules.

BOUVIER Nom de métier: conducteur, gardien de bœufs.

BROET Occitan brouet, potage (le O se prononçait OU).

BRUNERIE Pourrait être un toponyme périgourdin (La Brunerie) dérivé de brun.

C -

CABRERA Nom espagnol = chevière, gardienne de chèvres.

CADET Deux possibilités: 1° Dernier garçon d'une famille (nous dirions aujourd'hui benjamin). 2° Jeune chien et, par plaisanterie amicale, jeune garçon.

CALVAT Diminutif de l'ancien occitan *calv* = chauve..

CANAC Pourrait être un lieu d'origine: hameaux Aveyron et Tarn; pourrait aussi être *Canus* - *acum* = le domaine de Canius (ou de Caninius).

CARDIN Diminutif avec aphérèse (suppression de la première syllabe) de Ricardin dérivé de Richard du germanique *ric* = richesse et *hard* = fort.

CELSE Du nom latin Celsus signifiant grand, généreux et popularisé par deux martyrs des 1^{er} et 4^e siècles.

CHAIX Occitan *cais/caix* = mâchoire, qui a donné chaix en Limousin, en Auvergne et dans la vallée du Rhône. Sobriquet d'un homme aux fortes mâchoires.

CHAPOUX Des chapoux sont des petites cabanes servant à l'exploitation pastorale en montagne. En 1999, un vieux chapou subsistait au lieu ainsi dit à Corps, mais l'usage du mot s'était perdu et on le nommait la cabane.

CHARLES Contrairement à une opinion trop répandue, le nom ne vient pas du latin et Carolus n'est qu'une latinisation médiévale du germanique *Karl* = homme, mâle, au sens du latin *vir*.

Le prestige de Karl der gross (alias Charles le grand, Carolus magnus, Carlomagno, Charlemagne) a répandu ce prénom dans toute l'Europe:

Chasle (Beauce), Karel (Flandre), Carle (Picardie et Midi), Karoly (Hongrie), Carol (Roumanie), Carl et Karl (Allemagne), Carlès (Catalogne), Carlos (Espagne), Charles (Angleterre), Carlo (Italie), et Charles, Charlet, Charlot, Charlton, Carlin, Carlino, Charlotte, Carole, Caroline etc.

CHENEVAY Déformation, en langue d'oïl, de *chenevier* = lieu planté de chanvre.

CHOUANARD Sobriquet d'après le cri du hibou (latin *cavannus*).

CHRISTOL Forme occitane de Christophe, du grec Christophoros et du latin Christophorus = qui porte le Christ. Nom mystique (le porter en son cœur, par la sainte communion notamment, et non pas le porter physiquement) et popularisé par un martyr du 3^e siècle.

COLLE En Lorraine, diminutif avec aphérèse de Nicole. En Provence et dans les Alpes du sud, toponyme dérivé de *colla* = colline.

COLLIN Dérivé avec aphérèse de Nicolas, du grec *niké* = victoire et *laos* = peuple. Popularisé par un évêque de Lycie mort martyr au 4^e siècle.

COMTE Nom de dignité employé comme sobriquet.

CORBY Du vieux français *corbe* = corbeau, dans la France du sud-ouest.

COSTA Variante occitane de Coste = côte, colline. Peut désigner le lieu d'habitation ou la localité d'origine.

COUHIN De couiner = pousser des petits cris. Surnom d'un homme à la voix perçante.

COZ Nom breton = le vieux, l'ancien.

CUADRADO Nom espagnol = carré.

CUCHET Diminutif de Cuche, du pré-celtique *cucc* = hauteur arrondie.

A SUIVRE...

PAGE RETRO

ARTICLE PARU DANS LE N°23

LES COUTUMES DE NOTRE PAYS

LE CARNAVAL : le jour de Mardi-gras, les jeunes gens déguisés, habillent de grotesque façon plusieurs poupées ou mannequins, de paille le plus souvent.

- L'un des mannequins, transporte sur une charrette « CARNAVAL » on chante en patois : Carnaval est un brave homme mais il est un peu trop fou ».
- Le chef de la troupe seul n'est pas masqué et fait la présentation.
- Le soir du Mardi-gras, « Carnaval » est brûlé. On chante : « Carnaval était un brave homme mais il était un peu trop fou ».

LES FACAILLES : Le premier dimanche de Carême à la nuit tombante, les gens des hameaux se rassemblent – chacun porte une botte de paille fixée à l'extrémité d'un échalas, ce sont les façailles – ces torches allumées, la procession commence aux cris de « Blanon, Blanon, révilla vous tous » : (jeunes blés, jeunes blés, réveillez vous tous) – Quand les façailles sont éteintes, on allume les « fiocs de djoua » (feux de joie) autour desquels on danse.

- A la veillée on mange les bugnes.
- On se trouve ici en présence d'une invitation comminatoire au blé nouveau. Invocation qu'on ne rencontre aussi nette dans aucune commune du département de l'Isère. Le feu détruit les mauvais germe ; la ronde, le cercle magique en renforce la puissance.

LES ROGATIONS : (Rougassions) Les croix faites avec du noisetier ou de l'osier, et bénites le 3 mai, étaient plantées dans les champs de blé : on les appelait « Croix-de-Mai ». Certains les plantaient sur les gerbiers au moment de la moisson.

E.M.

ARTICLE PARU DANS LE N°112

AINSI VIVAIENT NOS JEUNES AUTREFOIS

Dès l'âge de treize à quatorze ans, les filles avaient un loisir tout trouvé.

A tout instant des années durant, elles devaient coudre, broder, amidonner leur trousseau. Chacune craignait d'être laissée pour compte, priait Sainte Catherine, effeuillait la marguerite. Le galant tardait parfois à se présenter, car évidemment c'était à l'homme de faire les premiers pas. Souvent les garçons étaient placés ou en apprentissage chez quelque parent plus aisé et devaient attendre le décès d'un des leurs pour qu'à vingt-sept ou vingt-huit, voire plus, pour choisir une fille de trois ou quatre ans de moins.

Parent ou non ; on se connaissait depuis l'enfance et on se rencontrait encore régulièrement aux champs, aux foires, aux pèlerinages, aux fêtes, aux veillées. En public, on n'osait pas trop se parler, mais on se rattrapait du regard.

Arrivait le temps de la demande, l'hiver était une saison propice. La demande venait du jeune homme ou de son père ; si elle était acceptée, le futur était admis à visiter sa promise (chez elle), et lui faire officiellement des menus cadeaux : fouloirs, mouchoirs... comme aussi à aider son futur beau-père lors des gros travaux d'été.

La veille ou l'avant-veille du mariage, le notaire était convoqué pour rédiger le contrat. On précisait les droits et apports de chacun, éventuellement l'engagement de résider chez les parents de l'un d'eux pour y vivre (à même pain et pot), y travailler ensemble et leur obéir en toute chose.

Les invitations à la noce étaient faites à domicile par les mariés (accompagnés). En moyenne on comptait entre vingt et cinquante personnes.

La cérémonie religieuse terminée, on s'installait dans un pré de la ferme et chacun devait apporter son couvert.

Le repas des noces était digne de sa réputation (viandes salées, oie, canard et dinde), le tout fortement arrosé, ensuite une pause consacrée aux divertissements (jarretière, bris de vaisselle, don aux mariés d'un colis contenant un poupon) vient ensuite le gâteau, dont la première part était offerte à la première fille d'honneur (elle devra se marier dans l'année).

Puis le bal et le départ des mariés.

Article paru dans l'Essor du 27 Mars 1992, transmis par Melle Madeleine GIRAUD.

CUISINE / JARDINAGE

JARDINAGE : LES TRAVAUX AU JARDIN

EN JUIN :

Rosier : Supprimer les fleurs fanées des rosiers. Eboutonner les boutons secondaires pour obtenir sur les rosiers à grosses fleurs, des fleurs solitaires plus fournies. Poursuivre le tuteurage des variétés grimpantes. Traiter dans le mois contre les cétoines, les thrips et les bupestres du rosier...mais surtout, en période pluvieuse, contre la pourriture des fleurs et la rouille.

Fruitier : Palisser les nouvelles tiges des framboisiers. Pincer les arbres en formation et commencer le palissage des flèches sur leur support. Ebourgeonner et palisser les vignes. Desserrer les attaches ou les liens des troncs et des branches dont le diamètre s'accroît à cette période. Récolter les fraises et les cerises durant tout le mois.

Potager : Tuteurer et tailler les tomates. Butter les haricots. Griffer et entretenir le sol. Nouer les feuilles d'ail, vous obtiendrez des bulbes plus gros.

Ornement : Pulvériser périodiquement le feuillage des conifères et des arbustes à feuilles persistantes plantés au cours de l'hiver. Pailler les massifs de dahlias. Finir la taille des arbustes à floraison printanière tardive et défleuris. Arroser les gazons et les végétaux d'ornement, en alternance avec les binages, sans oublier l'apport d'engrais soluble. Planter les iris à grandes fleurs.

JUILLET :

Rosier : Tailler les rosiers grimpants des variétés non remontantes à fleurs en bouquets en supprimant totalement les tiges qui ont porté des fleurs plus d'une fois. Arroser les plantes au ras du sol et biner celles-ci si elles ne sont pas paillées.

Fruitier : Arroser et biner les arbustes des variétés dont les fruits mûrissent en moyenne saison et tardivement. Sitôt après la récolte, tailler les abricotiers et les cerisiers. Récolter les pêches et les nectarines, les premiers abricots et prunes et les framboises, groseilles et cassis.

Potager : Pincer les tomates. Butter les haricots. Traiter contre les insectes et les maladies. Arroser les melons. Repiquer céleri, salades et choux, poireaux.

Ornement : Palisser les pousses nouvelles des plantes grimpantes. Tuteurer les dahlias. Pincer les floraison herbacées ayant fleuri pour favoriser une nouvelle floraison. Tailler les variétés de clématites venant de fleurir.

CUISINE

CAILLETES :

La frisure ou la fricassée : foie, mou, cœur, couenne, lard frais, 100g de beurre frais mou, de la coiffe, 1 petit chou, des oignons, un peu de cannelle et de noix muscade, sel et poivre.

Faire tremper la coiffe dans l'eau tiède. Faire cuire le chou avec la couenne dans de l'eau bouillante salée. Hacher le tout, ensuite mélanger viande, chou et épices, saler, poivrer. Rouler en petites boules et recouvrir de coiffe.

BROUQUETONS :

Faire cuire les pommes de terre (1 kg) avec leur peau à la vapeur. Les éplucher, les écraser : on a une purée assez épaisse, casser les œufs (on peut ajouter du gruyère dans la purée), ajouter un morceau de beurre, un peu de sel et de poivre, sécher avec de la farine pour que cela soit assez sec.

Ensuite rouler les brouquetons et les faire cuire dans l'eau un peu salée puis quand ils montent à la surface, les sortir de l'eau avec une écumoire. Mettre les brouquetons dans la béchamel ou bien les passer rapidement au four avec du beurre et du gruyère.

Variante 1 : On peut mettre des oignons qu'on a fait roussir et que l'on écrase avec les pommes de terre.

2. Faire revenir dans le beurre quelques morceaux de poitrine salée et un oignon que l'on retire avant de mélanger les pommes de terre au beurre seul.

POGNE DE POIRES :

500g de farine, 3 œufs, 2 cuillerées de lait, levure de boulanger, 150g de beurre, 500g de poires, sel.

Dans 500g de farine mettre une pincée de sel et remuer. Battre dans une assiette 3 œufs avec 2 cuillerées de lait, ajouter la levure de boulanger délayée dans un peu d'eau tiède, mélanger le tout à la farine. Ajouter 150g de beurre ramolli, bien pétrir, étaler la pâte avec un rouleau, la mettre dans le moule et faire un bord en pinçant la pâte. La faire lever au chaud. Quand elle est tendre, mettre les poires, faire cuire.

Les poires peuvent être remplacées par des pommes, des prunes...

FOOTBALL-CLUB SUD-ISERE

Samedi 19 mars. L'hiver était encore installé sur le terrain la semaine dernière, -10°C et le sol gelé en profondeur interdisaient tout match. En une semaine, retournement de situation, le printemps déboule, 20°C l'après midi, le dégel, les montagnes se purgent, une énorme avalanche nettoie la face nord de l'Obiou et le FC Sud Isère provoque une avalanche de buts sur les Grenoblois. Résultats sans commentaire de cette belle journée : FCSI 15ans 7, Fontaine 1, FCSI 18ans 4, FC2A 0.



Les 15 ans.

Samedi 26 mars, les 15 ans de Jarrie Champ et la 18 ans de la Buisserate ne se sont pas déplacés : c'était la grand week-end de Pâques.



Les 18 ans

Dimanche 27 mars, les seniors accueillent Saint Just Chaleyssin. Le match est équilibré, ce n'est que vers la fin de la première mi temps que les visiteurs haussent le ton et obtiennent un penalty : 1 à 0 en leur faveur. Les locaux se rebiffent en deuxième mi temps mais n'arrivent pas à marquer. C'est un but sur penalty, amplement mérité qui

permettra de terminer le match sur le score de un partout.



L'appel des seniors.

Dimanche 17 avril, la neige (35cm) a mis au repos forcé tous les footballeurs.

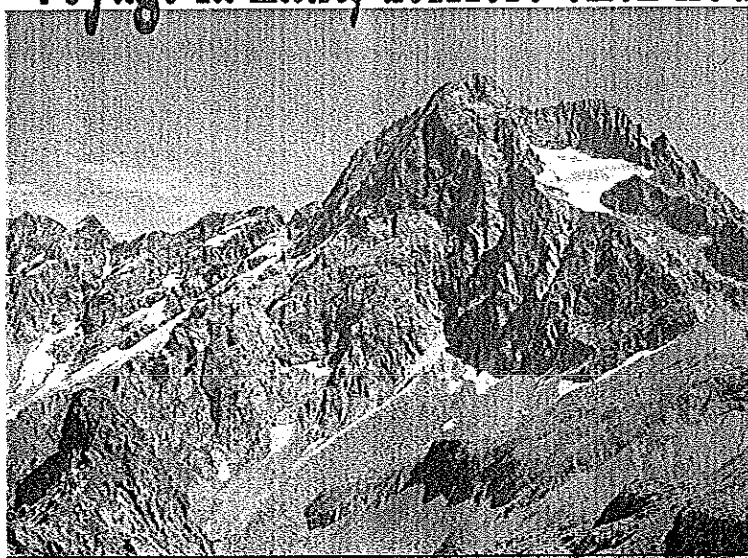
Dimanche 24 avril, sur un terrain détrempé, les 18 ans ouvrent les débats en recevant Domène à 10h. En 20 minutes le gain du match est acquis : FCSI 2, Domène 0. Ils joueront la première place contre la Buisserate le week-end prochain.

Les seniors recevaient Saint Joseph de Rivière à 15h. Le match sans enjeu c'est déroulé sur un petit rythme avec beaucoup de buts. Chaque équipe aura son temps de jeu. A tour de rôle des buts seront marqués, à ce petit jeu là, ce sont les visiteurs qui l'emportent 4 à 3 malgré un but magnifique de la tête de Loïc Roux Paris.



Le terrain de football reste une destination pour la promenade digestive du samedi et surtout du dimanche, les jours de match. Un peu de spectacle sportif, des rencontres et s'il fait beau temps, de grandes séances de discussion dans un cadre toujours exceptionnel.

Voyage là-haut, derrière chez nous



L'aiguille de MORGES 2986m, ce sommet légèrement en dessous de 3000m est un trait d'union entre le Sirac et le pic de Parrières. Son accès depuis le refuge de Vallonpierrre est facile. On peut par exemple monter vers l'Est dans un vallon qui vous emmène au col de Morges à 2803m et par une arête facile le sommet est à vous. Ce terrain sauvage et très peu fréquenté est un paradis pour les chamois. Très récemment des bouquetins venus de Champoléon se sont installés dans la région, aller découvrir ces équilibristes des rochers.

Tout le monde possède des arguments : le pays, le paysage, les hommes, ce qu'on y fait... On évoque rarement ce qu'on y est. De retour du Népal, il me semble que l'on peut s'interroger là-dessus. Quand on voyage, à de rares exceptions près, on est touriste : celui qui fait un tour. Chose qui n'a rien à voir avec tout autre statut. Je pense à un copain à moi qui vit et travaille au Népal. Il a bâti sa maison, il a fondé une famille, il a changé de monde. Même des grands voyageurs comme Alexandra David Néel n'ont été « que » des grands voyageurs, ils rentraient au pays. Transformés, certes, parfois totalement changés, mais ils rentraient. Rien que des touristes. Chose qui n'est pas péjorative et qui a du sens. Le tourisme est un mouvement, une sorte d'aller-retour, propre aux sociétés industrialisées. Le tourisme évolue, on parle d'éco-tourisme, comme s'il fallait donner une valeur ajoutée à cet acte et lui caler de la profondeur là où on ne voit que de la surface. Il y a sommation : rencontrer l'autochtone, sa culture, sa littérature. Et l'on voit apparaître ces nouveaux touristes qui peuvent affirmer avoir rencontré le Népal, à l'inverse de ceux qui n'ont fait que s'installer dans un bunker touristique. L'alpiniste est un touriste. Il appartient cependant à un genre spécial qui le fait se confronter à la matière. Dans le « qu'est-ce qui est bien ? », il peut répondre à pleins de niveaux : la neige, le soleil, l'orage, le rocher, les sentiers, la nourriture, les villages, les gens : tout ce qui vient interférer au cours de sa progression. Laquelle se fait le plus souvent à pied et sur des durées significatives. Pour voyager bien, il faut du temps. C'est ce qui différencie le voyageur du touriste. Il faut du temps où on s'ennuie, où on ne visite pas, où on est juste là s'imprégnant d'une ambiance. Qui trop embrasse mal étreint, la sentence vaut pour le voyage et j'en connais qui sont effarés par ces visiteurs qui font l'Europe ou l'Asie dans des temps qui ne permettraient même pas de faire le tour du mont Blanc à pied. Ce qui est bien, et ce qui nous sert quand nous voyageons, c'est le temps que nous accordons à la liberté d'être. Au Népal, j'ai consommé un nombre exagéré de livres. Lire quand on arrive dans un lodge, après avoir bu le thé, échangé avec la « saouni » (patronne), ce n'est pas comme lire ailleurs, dans sa vie quotidienne, c'est être au Népal. Voyager, c'est être le même, dans des lieux différents, des actions différentes avec des gens différents. Être soi-même auprès de l'autre. A quoi nous sert le Népal ? A l'identité.

Jean-Michel Asselin



Photo du haut, en direction de l'aiguille de Morges, près du col des clochettes, vue sur la face ouest du Sirac.
Photo du bas, l'arête est de l'aiguille de Morges.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

- JAWAD** Fils de Céline et Adel GACEM, frère de Inès,
Petit-fils de Roland BALMET et de Fatma et Mongie GACEM,
Arrière petit-fils de Solange et Jean BALMET, et de Arlette et René GONTARD.
- BASTIEN** Fils de Cécile BERGESE et Pierre Jean BAZZICONI,
Petit-fils de Irène et Gérard BERGESE.
- EROS** Fils de Sylvie et Thierry LASCARIDES, frère d'Alessia, Jordan et Romain,
(Pellafol Les Chaneaux).
- LUCIE** Fille de Carine et Didier LESBROS, sœur de Emilie, Maxime et Valentin,
Petite-fille de Jacqueline et Yves MOUTIN, et de Lucette et Auguste LESBROS.

CARNET de DEUIL

- Jeanne GALVAIN** Epouse de Camille, mère de Alain et Chantal,
Grand-mère de Frédéric, Véronique et Guillaume,
Arrière grand-mère de Yanis.
- Gaston DEDAELE** Epoux de Cécile, père et beau-père de Nathalie et Memeth Tiriaky, Serge Dedaele,
Régis et Corine Dedaele, Rudy et Laure Dedaele,
Grand-père de Emilie, Hayden, Secile, Laureine, Quentin, Fanny, Luka,
Frère de Andrée Dutoit et Marie-Jo Sermont.

Pour une parution dans cette rubrique, merci de nous transmettre les informations à la Maison du Tourisme ou à la Médiathèque.

Paroisse St Pierre Julien Eymard

Horaire des Messes

<u>Dimanche 29 Mai</u>	11H	La Salle en Beaumont
<u>Dimanche 5 Juin</u>	9H	Ambel
<u>Dimanche 12 Juin</u>	9H	Saint Pierre de Méarotz
<u>Dimanche 19 Juin</u>	11H	Les Côtes de Corps
<u>Dimanche 26 Juin</u>	11H	Corps (Fête de St Pierre)
<u>Dimanche 3 Juillet</u> (Après-midi)		Monestier d'Ambel (Fête de St Eldrade)
<u>Dimanche 10 Juillet</u>	9H	Saint Laurent en Beaumont
<u>Dimanche 17 Juillet</u>	11H	Corps
<u>Dimanche 24 Juillet</u>	11H	Pellafol
<u>Samedi 30 Juillet</u>	18H30	Ste Luce

FÊTE DE LA ST PIERRE A CORPS:

Samedi 2 et Dimanche 3 juillet 2005

**Pendant les 2 jours : Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes (Salle de la Mairie)
Vide-Grenier et Braderie (Place des Colporteurs).**

Dimanche 3 juillet à la Médiathèque : Remise du **Prix Obiou**, prix littéraire, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère. Le Maire de Corps et le Conseiller Général remettront le prix d'une valeur de 1500€, à l'auteur d'un roman ayant pour thème la montagne.

Renseignements et inscriptions Foire aux Livres et Vide-Grenier à l'ADT :

Au 04 76 30 04 57 ou La Maison du Tourisme : 04 76 30 03 85

Email : tourisme.corps@wanadoo.fr

RELEVES METEO

RELEVES METEO

MARS 2005

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
22	1,2	10,5	51	8

mars-04

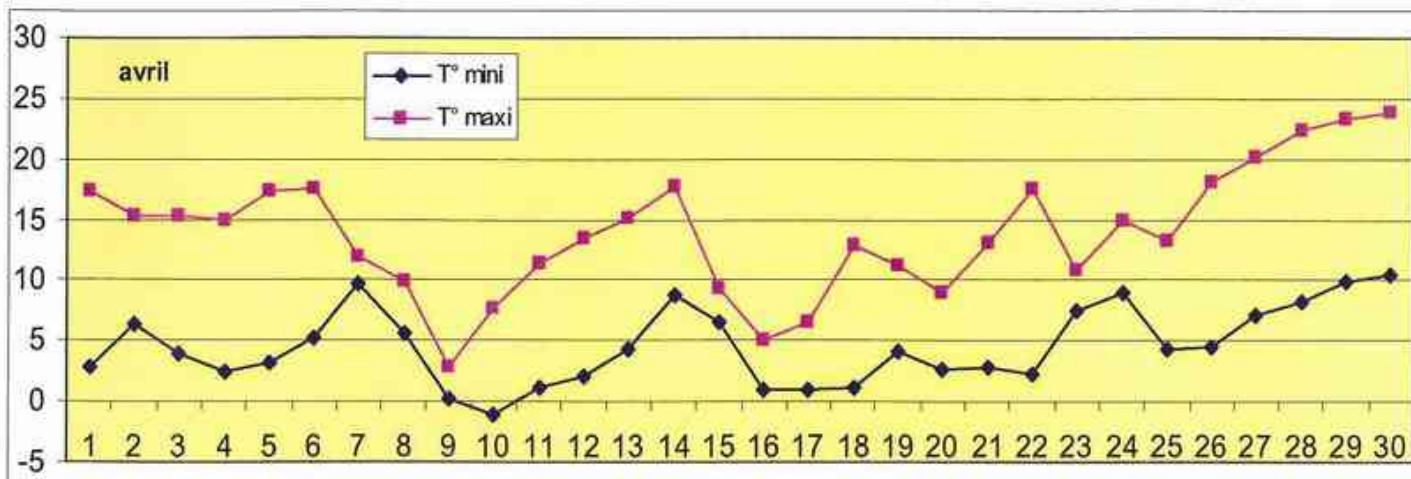
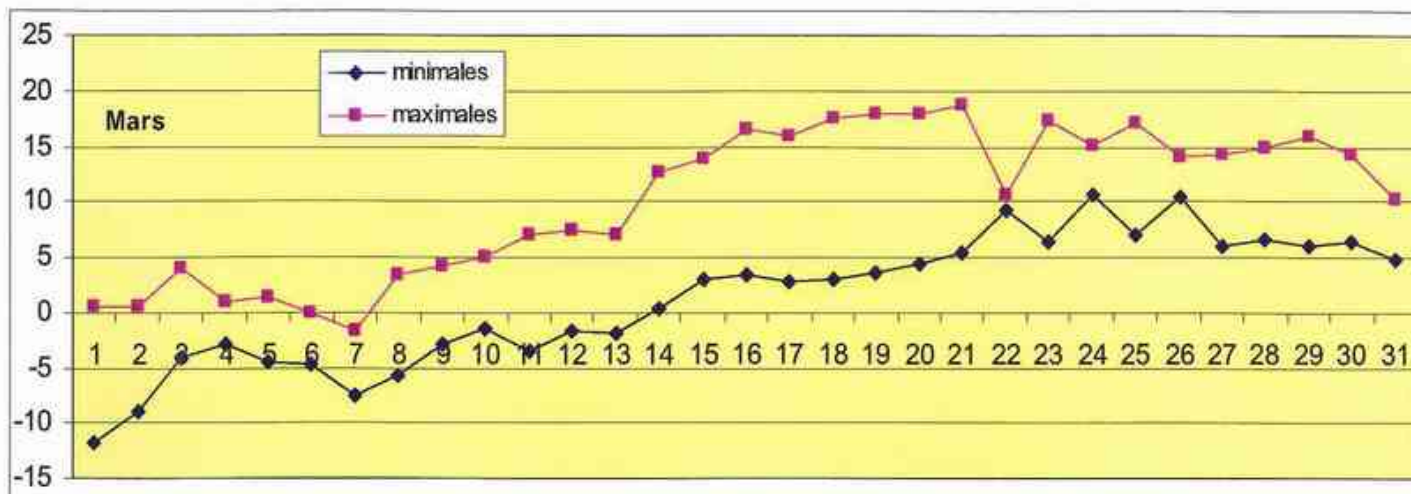
15	2,3	10,3	46mm	0
----	-----	------	------	---

AVRIL 2005

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
15	4,6	14,0	111	28

avr-04

13	5	13,6	71mm	5cm
----	---	------	------	-----



Dans le prochain Petit Corpatus :

➤ les sentiers de randonnées de la région

➤ promenades à pied, en VTT

➤ la suite de l'étymologie des noms de Corps, par Jean Gueydan

Le numéro 191 du Petit Corpatus sortira fin juillet 2005.

